QUALITAT EXPERTISES

92/98, Bd Victor Hugo 92115 CLICHY
Tel : 01 41 27 93 47 / Mail : courriel@qualitat.fr
www.qualitat.fr

PRE-RAPPORT DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AVANT DEMOLITION D'UN IMMEUBLE BÂTI

(SELON LA NORME NF X46-020)

Référence rapport	64342-3	Commande : du 19/06/2025
Adresse du site	ZAC du 8 mai 1945 91270 VIGNEUX SUR SEINE	
Type	Immeuble	
Date de construction / Permis de construire	Antérieur à 1997	
Localisation	Bât : Marché	
N° de lot(s) copropriété	NC	
Références client	Immeuble : -	Lot gestion : -

Propriétaire	GRAND PARIS AMENAGEMENT 11, rue de Cambrai - BP CS 10052 75945 PARIS CEDEX 19
Donneur d'ordre	ADVIES CONSEIL 60 rue de Gonrat 73000 BASSENS
Accompagnateur	Absence d'accompagnateur
Laboratoire d'analyse	ITGA IDF Parc Edonia - Bât R - Rue de la Terre Adélie 35760 SAINT GREGOIRE n° 1-5967
Opérateur de repérage	Le présent rapport est établi par une personne, CHEVREL Etienne, dont les compétences sont certifiées par DEKRA Certification - Immeuble La Boursidière - Rue de la Boursidière - 92350 Le Plessis-Robinson - Certification n° DTI 2532 Date de validité : 23/06/2031
Date(s) de repérage	23 et 24/06/2025
Date d'édition du rapport	16/07/2025

Rédacteur : CHEVREL Etienne	**Vérificateur :** LUIS Thierry
	

Ce rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, annexes comprises

Historique des mises à jour		
Date	**Objet**	**Modifications**
16/07/2025	Création rapport	Sans objet

En cas de mise à jour du rapport, la dernière version émise annule et remplace la version précédente.

Sommaire

A. Conclusions 3
B. Contexte de la mission 5
1. Partie(s) d'immeuble concernées par la démolition 5
2. Programme de repérage 5
3. Limites ou extensions de la mission fixées par le donneur d'ordre 5
4. Documents fournis par le donneur d'ordre 6
C. Résultats détaillés du repérage 7
1. Liste des locaux visités 7
2. Matériaux et produits repérés 7
3. Matériaux et produits repérés par local ou zone 11
D. Fiches d'identification et de cotation 12
E. Conditions générales de réalisation du repérage 24
1. Objet de la mission 24
2. Limite de mission et de responsabilité 29
3. Références réglementaires 29
4. Présentation des résultats 30
F. Obligations de conservation et transmission 31
G. Attestations d'assurance, de compétence, d'impartialité. 32

Annexe : Cartographie des prélèvements, sondages et matériaux contenant de l'amiante
Annexe : Procès-verbaux d'analyse des échantillons en laboratoire
Annexe : Procès-verbaux d'analyse HAP en laboratoire

A. Conclusions

L'opérateur de repérage n'ayant pu mener à son terme la mission, le Donneur d'Ordre doit faire réaliser des investigations approfondies ou mettre en œuvre des moyens d'accès spécifiques.

Dans le cadre de la mission objet du présent pré-rapport,
Il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Notes :
- La liste de l'ensemble des matériaux et produits repérés, dont le cas échéant ceux ne contenant pas d'amiante, figure au chapitre C.2. du présent rapport.
- En cas de présence d'amiante, l'estimation de la quantité des matériaux et produits contenant de l'amiante repérés figure dans la cartographie en annexe.

Locaux non visités	Justification
RDC / LOCAL POUBELLE	Absence de clé
TOITURE	Absence des moyens d'accès

Liste des investigations approfondies à mettre en place pour mener la mission à son terme

- Réaliser des investigations avec une nacelle élévatrice afin d'effectuer des prélèvements sur les toitures.
- Mettre en place les moyens nécessaires afin d'accéder aux locaux n'ayant pu être investigués lors de notre phase de repérage.
- Réaliser des investigations destructives en sous face de l'auvent d'entrée (lambris pvc) :



Observations et/ou investigations complémentaires

La présence de réseaux électriques contenant de l'amiante n'a pas été observée dans les locaux. Cependant, les réseaux étant sous tension, des investigations exhaustives n'ont pu être réalisées. En cas de découverte de réseaux suspects lors de la démolition, ils devront être consignés pour investigations et sondages.

En écart aux recommandations de la norme NF X 46-020 d'août 2017, certains matériaux pour lesquels 2 PV d'analyses sont recommandés pour conclure n'ont fait l'objet que d'un seul prélèvement et d'un seul PV. Ce cas concerne en particulier les matériaux présents sur de faibles étendues. Cet écart ne remet pas en cause les conclusions et la validité du présent rapport

Les conduits enterrés et ouvrages souterrains (cuves, fosses et fondations) sont susceptibles de contenir de l'amiante. Il est impossible d'identifier leur présence et de déterminer leur nature sans réalisation de travaux lourds de terrassement. En cas de travaux les concernant, le donneur d'ordre devra faire procéder à un repérage complémentaire.

B. Contexte de la mission

1. Partie(s) d'immeuble concernées par la démolition

Ensemble du marché.

2. Programme de repérage

Le programme de repérage est défini dans la liste C de l'annexe 13-9 du décret n° 2011-629 du 3 juin 2011 et dans l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019.

3. Limites ou extensions de la mission fixées par le donneur d'ordre

Ce tableau décrit les limites, exclusions ou extensions du cadre de la mission qui ont été apportées par le donneur d'ordre (venant éventuellement modifier le périmètre et/ou le programme de repérage tel qu'il a été défini contractuellement au moment de l'offre ou du contrat). Les ouvrages ou parties d'ouvrages concernés sont indiqués dans le tableau ci-après, et exclus ou ajoutés au champ de la mission couverte par le présent rapport.

Locaux concernés	Ouvrages / parties d'ouvrages concernés	Limites, exclusions ou extensions fixées par le donneur d'ordre
Néant	/	/

4. Documents fournis par le donneur d'ordre

Les documents ci-dessous ont été fournis par le donneur d'ordre ou son représentant :

Rapports de repérage

Date rapport	Type rapport	Référence rapport	Nom du rédacteur	Société	Type de repérage	Conclusions
13/12/2024	Rapport avant démolition	2024/2162/MSK	Lesdema	MSK DIAGNOSTICS by DPE DIAGNOSTIC	Hors Liste A et B	Absence d'amiante

Note : Le cas échéant, le détail des matériaux et produits contenant de l'amiante identifiés dans les rapports antérieurs et de nouveau repérés au cours de la mission de repérage objet du présent rapport figure dans les fiches d'identification et de cotation au chapitre D.

Autres documents

Date document	Type document	Référence document	Nom du rédacteur	Société
Aucun document fourni				

C. Résultats détaillés du repérage

1. Liste des locaux visités

RDC :
BLOC SANITAIRES, LOCAL TECHNIQUE, MARCHÉ
ABORDS :
ABORDS EXTÉRIEURS
FAÇADES :
FAÇADES
TOITURE :
TOITURE

2. Matériaux et produits repérés

Le tableau ci-dessous recense les matériaux et produits inclus au périmètre et au programme de repérage qui ont été repérés, et leur localisation (locaux constituant les ZPSO).

N°	Type matériau / produit	Critère de décision	Nb Prel	Conclusion
1	Enduit rosé épais sur murs maçonnés.	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA.	0	ABSENCE
Localisation / ZPSO :				
FAÇADES : FAÇADES				

N°	Type matériau / produit	Critère de décision	Nb Prel	Conclusion
2	Enduit rosé épais sur poteaux.	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA.	0	ABSENCE
Localisation / ZPSO :				
FAÇADES : FAÇADES				

N°	Type matériau / produit	Critère de décision	Nb Prel	Conclusion
3	Joint souple de finition en pourtour des éléments de vitrages.	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA.	0	ABSENCE
Localisation / ZPSO :				
FAÇADES : FAÇADES				

N°	Type matériau / produit	Critère de décision	Nb Prel	Conclusion
4	Chape gravillonnée épaisse.	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA.	0	ABSENCE
Localisation / ZPSO :				
FAÇADES : FAÇADES				

N°	Type matériau / produit	Critère de décision	Nb Prel	Conclusion
5	Enrobé bitumineux noir, granulat moyen, épaisseur 5cm environ, en partie courante.	Analyse laboratoire : rapport d'essai joint au présent rapport.	1	ABSENCE
Localisation / ZPSO :				
ABORDS : ABORDS EXTÉRIEURS				

N°	Type matériau / produit	Critère de décision	Nb Prel	Conclusion
6	Enrobé bitumineux noir, granulat moyen, épaisseur 5cm environ, en partie courante.	Analyse laboratoire : rapport d'essai joint au présent rapport.	2	ABSENCE
Localisation / ZPSO :				
ABORDS : ABORDS EXTÉRIEURS				

N°	Type matériau / produit	Critère de décision	Nb Prel	Conclusion
7	Enrobé bitumineux noir, granulat moyen, épaisseur 3cm environ, en rustine et en recouvrement du BIT8.	Analyse laboratoire : rapport d'essai joint au présent rapport.	1	ABSENCE
Localisation / ZPSO :				
ABORDS : ABORDS EXTÉRIEURS				

N°	Type matériau / produit	Critère de décision	Nb Prel	Conclusion
8	Enrobé bitumineux rouge, granulat moyen, épaisseur 5cm environ, en rustine et sous BIT7.	Analyse laboratoire : rapport d'essai joint au présent rapport.	1	ABSENCE
Localisation / ZPSO :				
ABORDS : ABORDS EXTÉRIEURS				

N°	Type matériau / produit	Critère de décision	Nb Prel	Conclusion
9	Enrobé bitumineux noir, granulat moyen, épaisseur 5cm environ, en partie courante.	Analyse laboratoire : rapport d'essai joint au présent rapport.	2	ABSENCE
Localisation / ZPSO :				
ABORDS : ABORDS EXTÉRIEURS				

N°	Type matériau / produit	Critère de décision	Nb Prel	Conclusion
10	Enrobé bitumineux rouge, granulat moyen, épaisseur 5cm environ, en rustine.	Analyse laboratoire : rapport d'essai joint au présent rapport.	1	ABSENCE
Localisation / ZPSO :				
ABORDS : ABORDS EXTÉRIEURS				

N°	Type matériau / produit	Critère de décision	Nb Prel	Conclusion
11	Colle grise + joint beige sous faïence 15x15 imitation mosaïque.	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA.	0	ABSENCE
Localisation / ZPSO :				
RDC : MARCHÉ				

N°	Type matériau / produit	Critère de décision	Nb Prel	Conclusion
12	Colle grise + joint beige sous faïence 30x20 beige marbré, avec liseré bleue.	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA.	0	ABSENCE
Localisation / ZPSO :				
RDC : MARCHÉ				

N°	Type matériau / produit	Critère de décision	Nb Prel	Conclusion
13	Colle grise + joint beige sous faïence 20x30 blanche.	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA.	0	ABSENCE
Localisation / ZPSO :				
RDC : MARCHÉ				

N°	Type matériau / produit	Critère de décision	Nb Prel	Conclusion
14	Colle grise + joint gris sous faïence 15x15 blanche.	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA.	0	ABSENCE
Localisation / ZPSO :				
RDC : MARCHÉ				

N°	Type matériau / produit	Critère de décision	Nb Prel	Conclusion
15	Colle grise + joint beige sous faïence 15x15 blanche.	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA.	0	ABSENCE
Localisation / ZPSO :				
RDC : MARCHÉ				

N°	Type matériau / produit	Critère de décision	Nb Prel	Conclusion
16	Chape mortier épaisse en partie courante.	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA.	0	ABSENCE
Localisation / ZPSO :				
RDC : MARCHÉ				

N°	Type matériau / produit	Critère de décision	Nb Prel	Conclusion
17	Etanchéité bitumineuse avec couche aluminisé en pied de cloison séparative.	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA.	0	ABSENCE
Localisation / ZPSO :				
RDC : MARCHÉ				

N°	Type matériau / produit	Critère de décision	Nb Prel	Conclusion
18	Joint mortier de finition sur caniveaux en béton.	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA.	0	ABSENCE
Localisation / ZPSO :				
RDC : MARCHÉ				

N°	Type matériau / produit	Critère de décision	Nb Prel	Conclusion
19	Enduit ciment fin + mortier épais, peint, en finition des murs.	Analyse laboratoire : rapport d'essai joint au présent rapport.	2	ABSENCE
Localisation / ZPSO :				
RDC : MARCHÉ				

N°	Type matériau / produit	Critère de décision	Nb Prel	Conclusion
20	Enduit ciment fin peint, en finition sur poteaux et socles de poteaux en béton.	Analyse laboratoire : rapport d'essai joint au présent rapport.	1	ABSENCE
Localisation / ZPSO :				
RDC : MARCHÉ				

N°	Type matériau / produit	Critère de décision	Nb Prel	Conclusion
21	Colle blanche + joint beige sous faïence 20x20 verte et jaune.	Analyse laboratoire : rapport d'essai joint au présent rapport.	1	ABSENCE
Localisation / ZPSO :				
RDC : MARCHÉ				

N°	Type matériau / produit	Critère de décision	Nb Prel	Conclusion
22	Colle blanche + joint beige sous faïence 20x30 blanche.	Analyse laboratoire : rapport d'essai joint au présent rapport.	1	ABSENCE
Localisation / ZPSO :				
RDC : MARCHÉ				

N°	Type matériau / produit	Critère de décision	Nb Prel	Conclusion
23	Colle grise + joint gris sous carrelage moucheté beige 20x20.	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA.	0	ABSENCE
Localisation / ZPSO :				
RDC : BLOC SANITAIRES				

N°	Type matériau / produit	Critère de décision	Nb Prel	Conclusion
24	Colle grise + joint gris derrière faïence moucheté beige 20x20.	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA.	0	ABSENCE
Localisation / ZPSO :				
RDC : BLOC SANITAIRES				

N°	Type matériau / produit	Critère de décision	Nb Prel	Conclusion
25	Enduit ciment fin + mortier épais, peint, sur cloisons.	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA.	0	ABSENCE
Localisation / ZPSO :				
RDC : BLOC SANITAIRES				

N°	Type matériau / produit	Critère de décision	Nb Prel	Conclusion
26	Enduit blanc plâtreux avec bande beige de finition sur plafond en plaques de plâtre.	Analyse laboratoire : rapport d'essai joint au présent rapport.	1	ABSENCE
Localisation / ZPSO :				
RDC : BLOC SANITAIRES				

N°	Type matériau / produit	Critère de décision	Nb Prel	Conclusion
27	Mastic blanc souple de finition en pourtour d'équipements sanitaires.	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA.	0	ABSENCE
Localisation / ZPSO :				
RDC : BLOC SANITAIRES				

N°	Type matériau / produit	Critère de décision	Nb Prel	Conclusion
28	Enduit-Peinture gris au sol, sur chape mortier épaisse.	Analyse laboratoire : rapport d'essai joint au présent rapport.	1	ABSENCE
Localisation / ZPSO :				
RDC : LOCAL TECHNIQUE				

N°	Type matériau / produit	Critère de décision	Nb Prel	Conclusion
29	Enduit mortier épais sur murs, sans finition.	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA.	0	ABSENCE
Localisation / ZPSO :				
RDC : LOCAL TECHNIQUE				

3. Matériaux et produits repérés par local ou zone

Le tableau ci-dessous recense pour chaque local ou zone investigué(e) les matériaux et produits inclus au périmètre et au programme de repérage qui y ont été repérés.

RDC / BLOC SANITAIRES

Matériaux / produits	Prélèvements	Conclusion
23 : Colle grise + joint gris sous carrelage moucheté beige 20x20.	-	ABSENCE
24 : Colle grise + joint gris derrière faïence moucheté beige 20x20.	-	ABSENCE
25 : Enduit ciment fin + mortier épais, peint, sur cloisons.	-	ABSENCE
26 : Enduit blanc plâtreux avec bande beige de finition sur plafond en plaques de plâtre.	26-1 : Négatif	ABSENCE
27 : Mastic blanc souple de finition en pourtour d'équipements sanitaires.	-	ABSENCE

RDC / LOCAL TECHNIQUE

Matériaux / produits	Prélèvements	Conclusion
28 : Enduit-Peinture gris au sol, sur chape mortier épaisse.	28-1 : Négatif	ABSENCE
29 : Enduit mortier épais sur murs, sans finition.	-	ABSENCE

RDC / MARCHÉ

Matériaux / produits	Prélèvements	Conclusion
11 : Colle grise + joint beige sous faïence 15x15 imitation mosaïque.	-	ABSENCE
12 : Colle grise + joint beige sous faïence 30x20 beige marbré, avec liseré bleue.	-	ABSENCE
13 : Colle grise + joint beige sous faïence 20x30 blanche.	-	ABSENCE
14 : Colle grise + joint gris sous faïence 15x15 blanche.	-	ABSENCE
15 : Colle grise + joint beige sous faïence 15x15 blanche.	-	ABSENCE
16 : Chape mortier épaisse en partie courante.	-	ABSENCE
17 : Etanchéité bitumineuse avec couche aluminisé en pied de cloison séparative.	-	ABSENCE
18 : Joint mortier de finition sur caniveaux en béton.	-	ABSENCE
19 : Enduit ciment fin + mortier épais, peint, en finition des murs.	19-2 : Négatif 19-1 : Négatif	ABSENCE
20 : Enduit ciment fin peint, en finition sur poteaux et socles de poteaux en béton.	20-1 : Négatif	ABSENCE
21 : Colle blanche + joint beige sous faïence 20x20 verte et jaune.	21-1 : Négatif	ABSENCE
22 : Colle blanche + joint beige sous faïence 20x30 blanche.	22-1 : Négatif	ABSENCE

ABORDS EXTÉRIEURS

Matériaux / produits	Prélèvements	Conclusion
5 : Enrobé bitumineux noir, granulat moyen, épaisseur 5cm environ, en partie courante.	5-1 : Négatif	ABSENCE
6 : Enrobé bitumineux noir, granulat moyen, épaisseur 5cm environ, en partie courante.	6-2 : Négatif 6-1 : Négatif	ABSENCE
7 : Enrobé bitumineux noir, granulat moyen, épaisseur 3cm environ, en rustine et en recouvrement du BIT8.	7-1 : Négatif	ABSENCE
8 : Enrobé bitumineux rouge, granulat moyen, épaisseur 5cm environ, en rustine et sous BIT7.	8-1 : Négatif	ABSENCE
9 : Enrobé bitumineux noir, granulat moyen, épaisseur 5cm environ, en partie courante.	9-2 : Négatif 9-1 : Négatif	ABSENCE
10 : Enrobé bitumineux rouge, granulat moyen, épaisseur 5cm environ, en rustine.	10-1 : Négatif	ABSENCE

FAÇADES

Matériaux / produits	Prélèvements	Conclusion
1 : Enduit rosé épais sur murs maçonnés.	-	ABSENCE
2 : Enduit rosé épais sur poteaux.	-	ABSENCE
3 : Joint souple de finition en pourtour des éléments de vitrages.	-	ABSENCE
4 : Chape gravillonnée épaisse.	-	ABSENCE

D. Fiches d'identification et de cotation

Matériau / Produit N°1 : Enduit

Conclusion	Matériau ne contenant pas d'amiante	
Description	Enduit rosé épais sur murs maçonnés.	
Critère de décision	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA. Rapport avant démolition N° 2024/2162/MSK établi le 13/12/2024 par la société MSK DIAGNOSTICS by DPE DIAGNOSTIC, matériau P023, P031	

Localisation / ZPSO

FAÇADES :
FAÇADES

Matériau / Produit N°2 : Enduit

Conclusion	Matériau ne contenant pas d'amiante	
Description	Enduit rosé épais sur poteaux.	
Critère de décision	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA. Rapport avant démolition N° 2024/2162/MSK établi le 13/12/2024 par la société MSK DIAGNOSTICS by DPE DIAGNOSTIC, matériau P026	

Localisation / ZPSO

FAÇADES :
FAÇADES

Matériau / Produit N°3 : Joint

Conclusion	Matériau ne contenant pas d'amiante	
Description	Joint souple de finition en pourtour des éléments de vitrages.	
Critère de décision	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA. Rapport avant démolition N° 2024/2162/MSK établi le 13/12/2024 par la société MSK DIAGNOSTICS by DPE DIAGNOSTIC, matériau P025	

Localisation / ZPSO

FAÇADES :
FAÇADES

Matériau / Produit N°4 : Chape

Conclusion	Matériau ne contenant pas d'amiante
Description	Chape gravillonnée épaisse.
Critère de décision	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA. Rapport avant démolition N° 2024/2162/MSK établi le 13/12/2024 par la société MSK DIAGNOSTICS by DPE DIAGNOSTIC, matériau P027



Localisation / ZPSO

FAÇADES :
FAÇADES

Matériau / Produit N°5 : Enrobé bitumineux

Conclusion	Matériau ne contenant pas d'amiante
Description	Enrobé bitumineux noir, granulat moyen, épaisseur 5cm environ, en partie courante.
Critère de décision	Analyse laboratoire : rapport d'essai joint au présent rapport.



Localisation / ZPSO

ABORDS :
ABORDS EXTÉRIEURS

ANALYSE

Réf prél.	Emplacement prél.	Date	Couche / type produit	Résultat
BIT5-1	ABORDS EXTÉRIEURS	23/06/2025	Enrobé bitumineux noir, granulat moyen, épaisseur 5cm environ, en partie courante.	ABSENCE

Matériau / Produit N°6 : Enrobé bitumineux

Conclusion	Matériau ne contenant pas d'amiante
Description	Enrobé bitumineux noir, granulat moyen, épaisseur 5cm environ, en partie courante.
Critère de décision	Analyse laboratoire : rapport d'essai joint au présent rapport.



Localisation / ZPSO

ABORDS :
ABORDS EXTÉRIEURS

ANALYSE

Réf prél.	Emplacement prél.	Date	Couche / type produit	Résultat
BIT6-1	ABORDS EXTÉRIEURS	23/06/2025	Enrobé bitumineux noir, granulat moyen, épaisseur 5cm environ, en partie courante.	ABSENCE
BIT6-2	ABORDS EXTÉRIEURS	23/06/2025	Enrobé bitumineux noir, granulat moyen, épaisseur 5cm environ, en partie courante.	ABSENCE

Matériau / Produit N°7 : Enrobé bitumineux

Conclusion	Matériau ne contenant pas d'amiante
Description	Enrobé bitumineux noir, granulat moyen, épaisseur 3cm environ, en rustine et en recouvrement du BIT8.
Critère de décision	Analyse laboratoire : rapport d'essai joint au présent rapport.



Localisation / ZPSO

ABORDS :
ABORDS EXTÉRIEURS

ANALYSE

Réf prél.	Emplacement prél.	Date	Couche / type produit	Résultat
BIT7-1	ABORDS EXTÉRIEURS	23/06/2025	Enrobé bitumineux noir, granulat moyen, épaisseur 3cm environ, en rustine et en recouvrement du BIT8.	ABSENCE

Matériau / Produit N°8 : Enrobé bitumineux

Conclusion	Matériau ne contenant pas d'amiante
Description	Enrobé bitumineux rouge, granulat moyen, épaisseur 5cm environ, en rustine et sous BIT7.
Critère de décision	Analyse laboratoire : rapport d'essai joint au présent rapport.



Localisation / ZPSO

ABORDS :
ABORDS EXTÉRIEURS

ANALYSE

Réf prél.	Emplacement prél.	Date	Couche / type produit	Résultat
BIT8-1	ABORDS EXTÉRIEURS	23/06/2025	Enrobé bitumineux rouge, granulat moyen, épaisseur 5cm environ, en rustine et sous BIT7.	ABSENCE

Matériau / Produit N°9 : Enrobé bitumineux

Conclusion	Matériau ne contenant pas d'amiante
Description	Enrobé bitumineux noir, granulat moyen, épaisseur 5cm environ, en partie courante.
Critère de décision	Analyse laboratoire : rapport d'essai joint au présent rapport.



Localisation / ZPSO

ABORDS :
ABORDS EXTÉRIEURS

ANALYSE

Réf prél.	Emplacement prél.	Date	Couche / type produit	Résultat
BIT9-1	ABORDS EXTÉRIEURS	23/06/2025	Enrobé bitumineux noir, granulat moyen, épaisseur 5cm environ, en partie courante.	ABSENCE
BIT9-2	ABORDS EXTÉRIEURS	27/06/2025	Enrobé bitumineux noir, granulat moyen, épaisseur 5cm environ, en partie courante.	ABSENCE

Matériau / Produit N°10 : Enrobé bitumineux

Conclusion	Matériau ne contenant pas d'amiante
Description	Enrobé bitumineux rouge, granulat moyen, épaisseur 5cm environ, en rustine.
Critère de décision	Analyse laboratoire : rapport d'essai joint au présent rapport.



Localisation / ZPSO

ABORDS :
ABORDS EXTÉRIEURS

ANALYSE

Réf prél.	Emplacement prél.	Date	Couche / type produit	Résultat
BIT10-1	ABORDS EXTÉRIEURS	23/06/2025	Enrobé bitumineux rouge, granulat moyen, épaisseur 5cm environ, en rustine.	ABSENCE

Matériau / Produit N°11 : Colle + joint

Conclusion	Matériau ne contenant pas d'amiante
Description	Colle grise + joint beige sous faïence 15x15 imitation mosaïque.
Critère de décision	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA. Rapport avant démolition N° 2024/2162/MSK établi le 13/12/2024 par la société MSK DIAGNOSTICS by DPE DIAGNOSTIC, matériau P001 & P002



Localisation / ZPSO

RDC :
MARCHÉ

Matériau / Produit N°12 : Colle + joint

Conclusion	Matériau ne contenant pas d'amiante
Description	Colle grise + joint beige sous faïence 30x20 beige marbré, avec liseré bleue.
Critère de décision	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA. Rapport avant démolition N° 2024/2162/MSK établi le 13/12/2024 par la société MSK DIAGNOSTICS by DPE DIAGNOSTIC, matériau P003 & P004



Localisation / ZPSO

RDC :
MARCHÉ

Matériau / Produit N°13 : Colle + joint

Conclusion	Matériau ne contenant pas d'amiante	
Description	Colle grise + joint beige sous faïence 20x30 blanche.	
Critère de décision	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA. Rapport avant démolition N° 2024/2162/MSK établi le 13/12/2024 par la société MSK DIAGNOSTICS by DPE DIAGNOSTIC, matériau P005 & P006	

Localisation / ZPSO

RDC :
MARCHÉ

Matériau / Produit N°14 : Colle + joint

Conclusion	Matériau ne contenant pas d'amiante	
Description	Colle grise + joint gris sous faïence 15x15 blanche.	
Critère de décision	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA. Rapport avant démolition N° 2024/2162/MSK établi le 13/12/2024 par la société MSK DIAGNOSTICS by DPE DIAGNOSTIC, matériau P007 & P008	

Localisation / ZPSO

RDC :
MARCHÉ

Matériau / Produit N°15 : Colle + joint

Conclusion	Matériau ne contenant pas d'amiante	
Description	Colle grise + joint beige sous faïence 15x15 blanche.	
Critère de décision	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA. Rapport avant démolition N° 2024/2162/MSK établi le 13/12/2024 par la société MSK DIAGNOSTICS by DPE DIAGNOSTIC, matériau P009 & P010	

Localisation / ZPSO

RDC :
MARCHÉ

Matériau / Produit N°16 : Chape

Conclusion	Matériau ne contenant pas d'amiante	
Description	Chape mortier épaisse en partie courante.	
Critère de décision	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA. Rapport avant démolition N° 2024/2162/MSK établi le 13/12/2024 par la société MSK DIAGNOSTICS by DPE DIAGNOSTIC, matériau P011, P032 & P033	

Localisation / ZPSO

RDC :
MARCHÉ

Matériau / Produit N°17 : Etanchéité

Conclusion	Matériau ne contenant pas d'amiante	
Description	Etanchéité bitumineuse avec couche aluminisé en pied de cloison séparative.	
Critère de décision	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA. Rapport avant démolition N° 2024/2162/MSK établi le 13/12/2024 par la société MSK DIAGNOSTICS by DPE DIAGNOSTIC, matériau P034	

Localisation / ZPSO

RDC :
MARCHÉ

Matériau / Produit N°18 : Joint

Conclusion	Matériau ne contenant pas d'amiante	
Description	Joint mortier de finition sur caniveaux en béton.	
Critère de décision	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA. Rapport avant démolition N° 2024/2162/MSK établi le 13/12/2024 par la société MSK DIAGNOSTICS by DPE DIAGNOSTIC, matériau P012	

Localisation / ZPSO

RDC :
MARCHÉ

Matériau / Produit N°19 : Enduit

Conclusion	Matériau ne contenant pas d'amiante
Description	Enduit ciment fin + mortier épais, peint, en finition des murs.
Critère de décision	Analyse laboratoire : rapport d'essai joint au présent rapport.



Localisation / ZPSO

RDC :
MARCHÉ

ANALYSE				
Réf prél.	**Emplacement prél.**	**Date**	**Couche / type produit**	**Résultat**
END19-1	**RDC :** MARCHÉ	23/06/2025	Enduit ciment fin + mortier épais, peint, en finition des murs.	ABSENCE
END19-2	**RDC :** MARCHÉ	23/06/2025	Enduit ciment fin + mortier épais, peint, en finition des murs.	ABSENCE

Matériau / Produit N°20 : Enduit

Conclusion	Matériau ne contenant pas d'amiante
Description	Enduit ciment fin peint, en finition sur poteaux et socles de poteaux en béton.
Critère de décision	Analyse laboratoire : rapport d'essai joint au présent rapport.



Localisation / ZPSO

RDC :
MARCHÉ

ANALYSE				
Réf prél.	**Emplacement prél.**	**Date**	**Couche / type produit**	**Résultat**
END20-1	**RDC :** MARCHÉ	23/06/2025	Enduit ciment fin peint, en finition sur poteaux et socles de poteaux en béton.	ABSENCE

Matériau / Produit N°21 : Colle + joint

Conclusion	Matériau ne contenant pas d'amiante
Description	Colle blanche + joint beige sous faïence 20x20 verte et jaune.
Critère de décision	Analyse laboratoire : rapport d'essai joint au présent rapport.



Localisation / ZPSO

RDC :
MARCHÉ

ANALYSE

Réf prél.	Emplacement prél.	Date	Couche / type produit	Résultat
COL21-1	**RDC :** MARCHÉ	23/06/2025	Colle blanche + joint beige sous faïence 20x20 verte et jaune.	ABSENCE

Matériau / Produit N°22 : Colle + joint

Conclusion	Matériau ne contenant pas d'amiante
Description	Colle blanche + joint beige sous faïence 20x30 blanche.
Critère de décision	Analyse laboratoire : rapport d'essai joint au présent rapport.



Localisation / ZPSO

RDC :
MARCHÉ

ANALYSE

Réf prél.	Emplacement prél.	Date	Couche / type produit	Résultat
COL22-1	**RDC :** MARCHÉ	23/06/2025	Colle blanche + joint beige sous faïence 20x30 blanche.	ABSENCE

Matériau / Produit N°23 : Colle + joint

Conclusion	Matériau ne contenant pas d'amiante	
Description	Colle grise + joint gris sous carrelage moucheté beige 20x20.	
Critère de décision	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA. Rapport avant démolition N° 2024/2162/MSK établi le 13/12/2024 par la société MSK DIAGNOSTICS by DPE DIAGNOSTIC, matériau P019	

Localisation / ZPSO

RDC :
BLOC SANITAIRES

Matériau / Produit N°24 : Colle + joint

Conclusion	Matériau ne contenant pas d'amiante	
Description	Colle grise + joint gris derrière faïence moucheté beige 20x20.	
Critère de décision	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA. Rapport avant démolition N° 2024/2162/MSK établi le 13/12/2024 par la société MSK DIAGNOSTICS by DPE DIAGNOSTIC, matériau P017 & P016	

Localisation / ZPSO

RDC :
BLOC SANITAIRES

Matériau / Produit N°25 : Enduit

Conclusion	Matériau ne contenant pas d'amiante	
Description	Enduit ciment fin + mortier épais, peint, sur cloisons.	
Critère de décision	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA. Rapport avant démolition N° 2024/2162/MSK établi le 13/12/2024 par la société MSK DIAGNOSTICS by DPE DIAGNOSTIC, matériau P018	

Localisation / ZPSO

RDC :
BLOC SANITAIRES

Matériau / Produit N°26 : Enduit

Conclusion	Matériau ne contenant pas d'amiante	Photo non disponible.
Description	Enduit blanc plâtreux avec bande beige de finition sur plafond en plaques de plâtre.	
Critère de décision	Analyse laboratoire : rapport d'essai joint au présent rapport.	

Localisation / ZPSO

RDC :
BLOC SANITAIRES

ANALYSE				
Réf prél.	**Emplacement prél.**	**Date**	**Couche / type produit**	**Résultat**
END26-1	**RDC :** BLOC SANITAIRES	23/06/2025	Enduit blanc plâtreux avec bande beige de finition sur plafond en plaques de plâtre.	ABSENCE

Matériau / Produit N°27 : Mastic

Conclusion	Matériau ne contenant pas d'amiante	
Description	Mastic blanc souple de finition en pourtour d'équipements sanitaires.	
Critère de décision	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA. Rapport avant démolition N° 2024/2162/MSK établi le 13/12/2024 par la société MSK DIAGNOSTICS by DPE DIAGNOSTIC, matériau P030	

Localisation / ZPSO

RDC :
BLOC SANITAIRES

Matériau / Produit N°28 : Enduit-Peinture

Conclusion	Matériau ne contenant pas d'amiante	
Description	Enduit-Peinture gris au sol, sur chape mortier épaisse.	
Critère de décision	Analyse laboratoire : rapport d'essai joint au présent rapport.	

Localisation / ZPSO

RDC :
LOCAL TECHNIQUE

ANALYSE				
Réf prél.	**Emplacement prél.**	**Date**	**Couche / type produit**	**Résultat**
END28-1	**RDC :** LOCAL TECHNIQUE	23/06/2025	Enduit-Peinture gris au sol, sur chape mortier épaisse.	ABSENCE

Matériau / Produit N°29 : Enduit

Conclusion	Matériau ne contenant pas d'amiante	
Description	Enduit mortier épais sur murs, sans finition.	
Critère de décision	Document consulté : conclusion effectuée sur la base d'un précédent rapport de repérage ou DTA. Rapport avant démolition N° 2024/2162/MSK établi le 13/12/2024 par la société MSK DIAGNOSTICS by DPE DIAGNOSTIC, matériau P021	

Localisation / ZPSO

RDC :
LOCAL TECHNIQUE

E.Conditions générales de réalisation du repérage

1. Objet de la mission

- Notre mission consiste à identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble, ou la partie d'immeuble à démolir.

- Notre mission est réalisée selon la norme NF X 46-020 d'août 2017, l'arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C et l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis.

- Ce repérage porte sur les produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante concernés par la démolition et mentionnés dans la liste C de l'annexe 13-9 définie dans le décret n° 2011-629 du 3 juin 2011 ou dans l'annexe A de la norme NF X 46-020 et l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019. Si l'opérateur de repérage a connaissance d'autres produits ou matériaux réputés contenir de l'amiante, il les repère également.

- Ce repérage peut nécessiter des investigations approfondies à caractère destructif afin d'accéder à des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante.

Liste C de l'annexe 13-9 définie dans le décret n° 2011-629 du 3 juin 2011

Ouvrages ou composants de la construction	Parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder
1-Toiture et étanchéité	
Plaques ondulées. Ardoises. Eléments ponctuels. Revêtements bitumineux d'étanchéité. Accessoires de toitures.	Plaques en fibres-ciment. Ardoises composite, ardoises en fibres-ciment. Conduits de cheminée, conduits de ventilation... Bardeaux d'asphalte ou bitume (« shingle »), pare-vapeur, revêtements et colles. Rivets, faîtages, closoirs...
2-Façades	
Panneaux-sandwichs. Bardages. Appuis de fenêtres.	Plaques, joints d'assemblage, tresses.... Plaques et « bacs » en fibres-ciment, ardoises en fibres-ciment, isolants sous bardage. Eléments en fibres-ciment.
3-Parois verticales intérieures et enduits	
Murs et cloisons. Poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons légères ou préfabriquées. Gaines et coffres verticaux. Portes coupe-feu, portes pare-flammes.	Flocages, enduits projetés, revêtements durs (plaques planes en fibres-ciment), joints de dilatation. Flocages, enduits projetés, joints de dilatation, entourage de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), peintures intumescentes, panneaux de cloisons, jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/ têtes de cloisons : tresse, carton, fibres-ciment. Flocage, enduits projetés ou lissés ou talochés ayant une fonction coupe-feu, panneaux. Vantaux et joints.
4 — Plafonds et faux-plafonds	
Plafonds. Poutres et charpentes (périphériques et intérieures). Interfaces entre structures. Gaines et coffres horizontaux. Faux plafonds.	Flocages, enduits projetés, panneaux collés ou vissés, coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite). Flocages, enduits projetés, peintures intumescentes. Rebouchage de trémies, jonctions avec la façade, calfeutrements, joints de dilatation. Flocages, enduits projetés, panneaux, jonction entre panneaux. Panneaux et plaques.
5 — Revêtements de sol et de murs	
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement). Revêtement de murs	Dalles plastiques, colles bitumineuses, les plastiques avec sous-couche, chape maigre, calfeutrement des passages de conduits, revêtement bitumineux des fondations. Sous-couches des tissus muraux, revêtements durs (plaques menuiserie, fibres-ciment), colles des carrelages.
6 — Conduits, canalisations et équipements	
Conduits de fluides (air, eaux, autres fluides). Conduits de vapeur, fumée, échappement. Clapets/ volets coupe-feu. Vide-ordures.	Calorifugeage, enveloppe de calorifuge, conduits en fibres-ciment. Conduit en fibres-ciment, joints entre éléments, mastics, tresses, manchons. Clapet, volet, rebouchage. Conduit en fibres-ciment.
7 — Ascenseurs et monte-charges	
Portes palières. Trémie, machinerie.	Portes et cloisons palières. Flocage, bourre, mur/ plancher, joint mousse.
8 — Équipements divers	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes...	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peinture anticondensation, plaques isolantes (internes et externes), tissu amiante.
9 — Installations industrielles	
Fours, étuves, tuyauteries...	Bourre, tresses, joints, calorifugeages, peinture anticondensation, plaques isolantes, tissu amiante, freins et embrayages.
10 — Coffrages perdus	
Coffrages et fonds de coffrages perdus.	Eléments en fibres-ciment.

Liste des matériaux de l'annexe A de la norme NF X 46-020 et de l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019

Ouvrages ou composants de la construction	Parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder
1-Couvertures, toitures, terrasses et étanchéités	
Plaques ondulées et planes	Plaques en fibres-ciment (y compris plaques « sous tuiles »)
	Plaques en matériaux bitumineux
	Revêtements anticondensation sous bac acier
Ardoises, bardeaux bitumineux	Ardoises composites hors fibrociment
	Ardoises en fibres-ciment
	Bardeaux bitumineux (« shingles »)
Éléments associés à la toiture	Conduits de fumée, de cheminée, de ventilation
	Conduits d'eaux pluviales
	Garnissage des joints de dilatation
	Joints de dilatation
	Couvre-joints
	Tresses d'étanchéité à l'air
	Éléments complémentaires de toiture (chéneaux, rives, closoirs, faitages, mitres, costières, etc.)
	Jonctions bitumineuses
	Solins en fibre ciment
	Colle des solins en fibre ciment
Eléments sous toiture	Pare-vapeur, pare-pluie
	Isolants fibreux en sous toiture
	Flocages, enduits projetés
Étanchéité de toiture terrasse	Parties planes : revêtements bitumineux (bandes, lés…), écrans de semi-indépendance, pare-vapeur
	Relevés : revêtements bitumineux (bandes, lés…)
	Parties planes ou relevés : complexes asphaltés
	Colles, produits d'accrochage
Fenêtres de toit, lanterneaux, verrières	Garnitures de friction sur fenêtres basculantes
	Joints d'étanchéité entre menuiserie et ossature
	Mastics (vitriers, bitumineux…)
2- Parois verticales extérieures et façades	
Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich	Ardoises composites hors fibro-ciment
	Ardoises en fibro-ciment
	Joints d'assemblage ou d'étanchéité, mastics, tresses
	Peintures des bardages métalliques
	Revêtements intérieurs anticondensation (hors peintures)
	Plaques, panneaux, bacs en fibres-ciment, éléments de remplissage
Isolant et protection thermique ou acoustique sous bardage	Carton-amiante
	Flocages, enduits projetés

Ouvrages ou composants de la construction	Parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder
2- Parois verticales extérieures et façades *(suite)*	
Façades lourdes y compris poteaux	Appuis de fenêtres en fibres-ciment
	Colles et joints (faïence, pâte de verre, carrelage), ragréages, primaires d'accrochage, Imperméabilisants
	Couvre-joints
	Garnissage des joints de dilatation
	Enduits extérieurs (projetés, lissés ou talochés), crépis extérieurs
	Enduits pelliculaires de lissage/débullage
	Éléments en maçonnerie silico-calcaire (1880-1940) briques blanches silico-calcaire
	Joints de dilatation
	Peintures sur béton
	Revêtements plastiques épais (RPE)
Menuiseries extérieures	Garnitures de friction sur fenêtres basculantes
	Joints de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium)
	Joints d'étanchéité entre menuiserie et structure
	Peintures décoratives
	Plaques de fibres-ciment (allèges, coffres, etc.)
Éléments associés aux façades	Conduits de fumées, de cheminée, de ventilation
	Conduits d'eaux (pluviales et usées)
	Éléments ponctuels : chéneaux, rives, corniches
3-Parois verticales intérieures	
Murs et cloisons maçonnés	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés
	Enduits de ragréage, débullage, lissage
	Flocages
	Fourreaux (carton, fibres-ciment…)
	Joints de dilatation, d'assemblage, joints coupe-feu
Poteaux	Enduits à base de ciment, lissés ou talochés (ragréage, débullage, lissage)
	Enduits à base de plâtre projetés, lissés ou talochés
	Flocages
	Entourages de poteau (carton-amiante, fibres ciment, matériaux sandwich…), coffrages perdus
	Joints de dilatation, d'assemblage avec poutraison
Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Bandes calicot
	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés
	Enduits de jointoiement des plaques de plâtre
	Flocages
	Isolants intérieurs fibreux, bourre en vrac
	Plots de colle fixant les cloisons au mur
	Jonctions entre panneaux préfabriqués et pieds / têtes de cloisons (notamment IGH et ERP) : tresse, carton, fibres-ciment
	Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non
	Sous couches des tissus muraux
Gaines et coffres verticaux	Bandes calicot
	Enduits à base de ciment, lissés ou talochés (ragréage, débullage, lissage)
	Enduits à base de plâtre (projetés, lissés ou talochés)
	Enduits de jointoiement des plaques de plâtre cartonné
	Flocages
	Jonctions entre panneaux (tresses, étanchéité entre panneaux)
	Panneaux (fibres-ciment, …)
Portes coupe-feu, pare-flamme, isothermiques, frigorifiques	Isolants intérieurs des portes
	Joints des portes coupe-feu, phoniques ou pare flammes (sur battant et dormant y compris oculus, et sur serrurerie)
	Panneaux, plaques en fibres-ciment des vantaux, bakélite
Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colles et joints de carrelage ou de faïence, ragréage, primaire d'accrochage
	Peintures décoratives (pailletées, gouttelettes, …)
	Peintures intumescentes
	Revêtements bitumineux
	Panneaux décoratifs en fibre-ciment (lambris), revêtements durs en fibres-ciment
	Sous couches des tissus muraux, moquettes murales ou les vinyles

Ouvrages ou composants de la construction	Parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder
4 — Plafonds et faux-plafonds	
Plafonds	Colles de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage et joints de carrelage
	Enduits de jointoiement et plots de colle des plaques de plâtre,
	Coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite)
	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés
	Flocages
	Bandes calicot
	Peintures décoratives (pailletées, gouttelettes…)
	Peintures intumescentes
	Résines
	Panneaux collés vissés ou cloués
	Revêtements bitumineux
	Sous couches des tissus muraux
Poutres et charpentes	Enduits à base de plâtre ou ciment (projetés, lissés ou talochés)
	Entourages de poutres (carton-amiante, fibres ciment, matériaux sandwich)
	Flocages
	Jonctions avec la façade, calfeutrements, joints (coupe-feu, de dilatation, de structure)
	Peintures décoratives (pailletées, gouttelettes…)
	Peintures intumescentes
	Revêtements bitumineux
Gaines et coffres horizontaux	Enduits de jointoiement des plaques de plâtre cartonné
	Enduits à base de plâtre ou ciment (projetés, lissés ou talochés)
	Flocages
	Jonctions entre panneaux (tresses, étanchéité entre panneaux)
	Bandes calicot
	Panneaux (fibres-ciment, …)
Suspentes et contrevents	Flocages
	Peintures intumescentes
	Protections en plâtre
Faux plafonds	Écrans de cantonnement et leurs joints (dans le plénum entre le faux plafond et le plancher supérieur)
	Jonctions entre faux plafond et structure, joints entre panneaux
	Isolants posés dans le plénum au-dessus du panneau de faux plafond
	Panneaux et plaques
	Pare vapeur
5 — Planchers et planchers techniques	
Revêtements de sols	Colle bitumineuse
	Dalles de sol
	Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage
	Colles non bitumineuses
	Dalles moquettes avec entre couche noire
	Enduit de cuvelage
	Joints de cantonnement sur faux planchers
	Joints de dilatation et d'assemblage
	Moquette
	Peintures de sol
	Revêtements de sols sportifs
	Nez de marche
	Sols coulés à base ciment (terrazolith, etc.)
	Sous-couches (carton, feutre, …) des revêtements souples
	Rebouchages autour de conduits (principalement IGH et ERP), fourreaux en carton ou fibres-ciment

Ouvrages ou composants de la construction	Parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder
6 — Conduits et accessoires intérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Calorifuges (tresses, coquilles, matelas…)
	Conduits en fibres-bitumes (conduits de drainage)
	Conduits en fibres-ciment, manchons
	Enveloppes (bandes tissées enduites ou non), colles de calorifugeage
	Mastics
	Joints entre éléments, joints plats prédécoupés pour brides
	Matelas
	Tresses dans câbles électriques d'alimentation, (notamment de secours, souvent orange), résistants au feu
	Rubans adhésifs
Clapet / volet coupe-feu	Clapets (tunnels, lames, joints)
	Rebouchages et calfeutrements de clapets et volets coupe-feu
	Volets coupe-feu y compris ossature
Vide-ordures	Conduit et vidoir en fibres ciment
	Joint d'étanchéité des trappes
7 — Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques	
Portes et cloisons palières	Panneaux dans les portes palières
	Panneaux des cloisons palières
Parois des équipements	Calfeutrement entre mur et plancher (joint, bourre)
	Colles
	Isolants
	Joints
	Plaques, panneaux décoratifs (habillages cabines, joues des escaliers mécaniques…)
Matériels en machinerie	Éléments de protection contre les arcs électriques intégrés dans des équipements de type contacteurs, sélecteurs, coupe-circuits…
	Freins d'ascenseurs
	Joints plats
	Tresses
8 — Équipements divers et accessoires	
Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, poêles à bois, à fuel, à charbon, groupes électrogènes	Bourres
	Calorifugeages
	Dispositifs anticondensation (peintures, films, etc.)
	Flocages
	Joints d'étanchéité, joints plats prédécoupés pour brides
	Tresses
	Tissus, soufflets amortisseurs acoustiques
Convecteurs et radiateurs électriques	Isolants thermiques cartonnés
	Tresses des diffuseurs
Fusibles à broche	Carton, tresse
Canalisations électriques préfabriquées	Isolants
Coffres-forts	Portes et parois
Portes de placard, baignoires et éviers métalliques	Plaques souples bitumineuses anti vibratiles
Jardinières, bac à sable incendie	Éléments en fibres-ciment
9 — Fondations et soubassements	
Étanchéité des murs enterrés	Enduits bitumineux des ouvrages enterrés
Conduits et fourreaux	Fourreaux en fibres-ciment dans maçonnerie
Parois verticales et horizontales enterrées	Joints de fractionnement, de rupture, de dilatation
10 — Aménagements, voiries et réseaux divers	
Conduits, siphons	Éléments de canalisations enterrés en fibres ciment
Voiries	Enrobés bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume), asphaltes
Espaces Sportifs	Revêtements de sols
Aménagements Extérieurs	Éléments en fibres-ciment (jardinières, bordures…)

2. Limite de mission et de responsabilité

- La mission est limitée aux parties de l'immeuble bâti pour lesquelles une mission a été confiée à l'opérateur de repérage. L'opérateur a examiné uniquement les locaux et les volumes auxquels il a pu accéder dans les conditions normales de sécurité et uniquement les zones concernées par les travaux.
- Le cas échéant, en cas de date de dépôt du permis de construire non communiquée, il a été considéré, notamment au vu même du bien, que celle-ci est bien antérieure au 01/07/1997, et que le bien lui-même a été livré avant le 1er janvier 1997.
- Le cas échéant, les inspections sur les équipements type moteur, machinerie d'ascenseur, chaudière, CTA, fours...etc, se limitent aux matériaux et produits accessibles et n'incluent pas de démontage sauf sur demande particulière du donneur d'ordre.
- Le présent rapport ne fait pas état des matériaux et produits réputés non susceptibles de contenir de l'amiante présents dans le périmètre de repérage. C'est le cas notamment des parties de composants constituées des matières suivantes et non traitées ou recouvertes : PVC, fonte, verre, aluminium, métal brut, bois, des pièces de quincaillerie brute, des équipements sanitaires en porcelaine ou céramique.
- Dans certains cas, les matériaux ou produits prélevés ne sont pas visibles dans leur totalité et sont supposés être associés à un autre matériau entièrement visible (exemple : une colle que l'on a pu observer en faisant un sondage ponctuel sur des dalles de sol). **Notre responsabilité ne saurait être engagée en cas d'absence partielle de ce matériau non visible dans sa totalité.**
- Dans certains cas, des matériaux ou produits ponctuels peuvent exister sous d'autres matériaux ou produits qui ne permettent pas une visibilité totale même au moyen d'investigations à caractère destructif, sauf à les retirer totalement ce qui est bien souvent impossible sur le plan opérationnel. **Notre responsabilité ne saurait être engagée dans ces cas.** Exemples :
 - Faible surface de colle bitumineuse sous une grande surface de dalles de sol semblables.
 - Mastic ponctuel sur une gaine de ventilation floquée.
 - Enduit anticondensation d'un calorifuge absent au niveau du sondage mais présent 1m à côté.
 - Enduit ciment de débullage ou ragréage mis en œuvre de manière hétérogène et recouvert par un revêtement enduit plâtre et/ou peinture
 - Conduits enterrés : conduits susceptibles de contenir de l'amiante, dont il est impossible d'évaluer la présence sans réalisation de travaux lourds de terrassement.
- La présente mission ne comprend pas la recherche de pollution éventuelle de matériaux ou produits situés à proximité de matériaux ou produits amiantés.
- Ce repérage peut nécessiter des investigations dites « complémentaires » : investigations à caractère exceptionnel, ne pouvant être réalisées que juste avant ou entre les différentes étapes des travaux. La nécessité de réaliser ce type d'investigation est mentionnée dans le document, et n'entraine pas la rédaction d'un « pré-rapport ».
- En cas de présence d'amiante, il est procédé à l'estimation de la quantité du ou des matériau(x) ou produit(s) concernés. Pour chacun des matériaux ou produits concernés, cette quantité est estimée à titre indicatif. Cette quantification n'a pas vocation à se substituer à la quantification nécessaire à la conception et au chiffrage des travaux, de la responsabilité de l'entreprise de travaux ou du Maître d'œuvre de l'opération. Ainsi, la responsabilité de QUALITAT EXPERTISES ne saurait être engagée si les quantités estimées indiquées dans ce rapport ne correspondaient pas aux quantités réelles présentes sur l'ouvrage.
- Seule l'intégralité du rapport original peut engager la responsabilité de la Société QUALITAT EXPERTISES (annexes comprises).

3. Références réglementaires

- Article L4412-2 du Code du Travail
- Articles R4412-96, R4412-97, R4412-97-1 à 6 du Code du Travail
- Norme NF X 46-020 d'août 2017 (contenu, méthodologie et modalités de réalisation des missions de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis)
- Code de la Santé Publique en vigueur à la date de la visite (notamment articles R. 1334-19 et R. 1334-22)
- Arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C
- Arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis

4. Présentation des résultats

Zone présentant des similitudes d'ouvrage (ZPSO) / Elément Témoin
Une ZPSO est une partie d'un immeuble bâti dont les ouvrages et les parties d'ouvrage sont semblables.
Un élément témoin est une partie limitée représentative d'un ouvrage de référence, utilisée en vue de caractériser une ZPSO.
Des sondages sont réalisés, et leurs résultats sont comparés entre eux et à l'élément témoin représentatif de l'ouvrage de référence en vue de confirmer les similitudes d'ouvrage.
Note : les éléments témoins sont des éléments de méthodologie du repérage sur site, ils ne sont pas identifiés dans le rapport.

Matériau / Produit :
Dans les résultats présentés, un matériau ou produit est un élément de la construction – ou partie d'ouvrage – de même nature et présentant des caractéristiques intrinsèques identiques, dont la composition a pu intégrer de l'amiante pendant certaines périodes de sa fabrication.
Chaque matériau ou produit fait l'objet d'une fiche d'identification et de cotation.
Un matériau ou produit peut comporter plusieurs couches.
Dans ce rapport tous les matériaux ou produits sont indiqués par des numéros différents qui ne se suivent pas forcément.

Echantillon / Prélèvement / Sondage :
Un échantillon est une partie représentative d'un (ou plusieurs) matériau(x) ou produit(s), résultant d'un prélèvement et destinée à l'analyse en laboratoire
Le prélèvement est l'action consistant à prélever cette partie représentative.
Un même matériau ou produit peut faire l'objet de 1 ou plusieurs prélèvements. Un prélèvement permet de dissocier les différentes couches pour les examiner et pouvoir les analyser séparément.

Le sondage est l'action qui permet de s'assurer que des matériaux ou produits sont semblables dans le but, notamment, de déterminer des zones présentant des similitudes d'ouvrage.

Dans ce rapport :
- Tous les prélèvements sont indiqués et localisés. Ils sont identifiés par des lettres représentant le type de matériau + le numéro du matériau + le numéro de prélèvement effectué sur ce matériau.
- Le cas échéant, notamment dans les cas complexes et/ou suite à la réalisation d'investigations approfondies ou à l'utilisation d'outils de mesure, les sondages peuvent être indiqués et localisés. Ils sont alors identifiés par la lettre « s » + le numéro du matériau (+ la lettre « P » dans le cas où le sondage est réalisé à l'aide du Phazir™).

Exemples :
- MAS 7-1 est le 1er prélèvement réalisé sur le matériau N°7 (qui est un Mastic).
- MAS 7-2 est le 2ème prélèvement réalisé sur le même matériau N°7.
- s7 est un sondage réalisé sur le même matériau N°7.
- s7-P est un sondage réalisé sur le même matériau N°7, à l'aide du Phazir™.

Conclusion matériau :
Dans les cas où un matériau / produit comporte plusieurs couches pouvant être dissociées à l'analyse (ex : dalle de sol + colle), et qu'une seule couche contient de l'amiante (ex : seulement la colle), pour connaître précisément la couche contenant de l'amiante il convient de se référer soit à la fiche d'identification et de cotation du matériau / produit concerné, soit au procès-verbal d'analyse en Annexe.

Dans le cas où un matériau / produit a fait l'objet de plusieurs prélèvements, si les résultats d'analyse ne sont pas cohérents entre eux (par exemple un seul résultat indiquant la présence d'amiante), les hypothèses de similitude peuvent être revues.
Ces cas peuvent par exemple amener à :
- Conclure à la présence d'amiante dans la totalité du matériau / produit, malgré l'incohérence des résultats, en raison d'une possible présence d'amiante hétérogène et/ou en faible quantité, ou d'une mise en œuvre sur une surface avec des reliquats d'un produit amianté non complètement enlevé,
- Restreindre l'étendue de la ZPSO concernée par la présence du matériau amianté,
- Envisager l'hypothèse d'une pollution ponctuelle ne reflétant pas la présence effective d'amiante dans le matériau / produit,
- Préconiser la réalisation de prélèvements et analyses complémentaires pour réévaluer les hypothèses de similitude.

A ce stade, il convient de conduire une réflexion (si nécessaire collégiale, en concertation avec le Donneur d'Ordre et ses représentants) afin de déterminer, à partir d'éléments factuels (techniques constructives et/ou procédés de fabrication et/ou de mise en œuvre, etc.) la cause probable de cette hétérogénéité.
Dans cette attente l'opérateur propose une conclusion à partir des éléments en sa connaissance comme indiqué ci-dessus.

Estimation des quantités de MPCA :
En cas de présence d'amiante, il est procédé à l'estimation de la quantité du ou des matériau(x) ou produit(s) concernés, exprimée selon les cas en surface (m²), en longueur (m) ou en nombre d'éléments unitaires (u).

Dans certains cas, dans l'impossibilité d'estimer la quantité même du matériau ou produit, ou lorsque cela apparait plus pertinent, il est procédé à l'estimation de quantité en incluant le support sur lequel celui-ci est présent.
Exemples : plots de colle ou bandes calicot sur doublages (estimation de la surface totale de doublage), joints mastic sur gaine (estimation de la longueur de gaines), panneaux ou isolants de portes (nombre de portes).
Le cas échéant, il est également procédé à titre d'information à l'estimation des quantités des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, pour lesquels il n'a pas été possible de conclure.
Les quantités estimées sont mentionnées dans la cartographie en annexe du rapport.

Le présent rapport ne fait pas état des quantités estimées en poids des déchets de MPCA générés en cas de retrait. En effet, cette estimation dépendant de la technique de traitement mise en œuvre et du choix ou de la nécessité de retirer le MPCA avec son support, elle n'est pas réalisable en amont de l'organisation et de la conception des éventuels travaux, et reste de la responsabilité de l'entreprise de travaux ou du Maître d'œuvre de l'opération.

F. Obligations de conservation et transmission

Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il doit adresser à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, le propriétaire doit mettre à jour le contenu du « Dossier Amiante – Parties Privatives » (DAPP) prévu au I de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du présent rapport ou pré-rapport. Il doit tenir à disposition et communiquer ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, le propriétaire doit mettre à jour le contenu du « Dossier Technique Amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du présent rapport ou pré-rapport. Il doit tenir à disposition et communiquer ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, le propriétaire doit conserver le présent rapport ou pré-rapport, et le communiquer, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

G. Attestations d'assurance, de compétence, d'impartialité.

Votre Assurance
▸ RCE PRESTATAIRES

Assurance et Banque

ATTESTATION

SAS AGENCE QUALITAT EXPERTISE
0092 BD VICTOR HUGO
92 A 98
92110 CLICHY FR

COURTIER
CARENE ASSCES PACT OFFICE
132 RUE BOSSUET
69006 LYON
Tél : 04 72 41 96 96
Fax : 04 72 40 99 96
Portefeuille : 0201351084

Vos références :
Contrat n° 4981163004
Client n° 0404/88/20

AXA France IARD, atteste que :

SAS AGENCE QUALITAT EXPERTISE
0092 BD VICTOR HUGO
92 A 98
92110 CLICHY

est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 4981163004** ayant pris effet le **03/04/2017**

ACTIVITE 1 :
- Contrôle périodique amiante
- Diagnostic amiante avant travaux/avant démolition
- Diagnostic amiante avant vente
- Dossier technique amiante
- contrôle visuel amiante après travaux, conformément à la norme NF X 46 021
- Diagnostic gaz
- Diagnostic termites
- Etat parasitaire
- Exposition au plomb (CREP)
- Recherche de plomb avant travaux
- Diagnostic d'intoxication au plomb peinture (DRIP)
- Loi Carrez
- Mesurage surface utile
- Mesurage SHON (Surface Hors Œuvre Nette) et SHOB (Surface Hors Œuvre Brute)
- Mesurage surface de plancher
- Etat des risques naturels, miniers et technologiques
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure de l'électricité
- Diagnostic légionellose
- Prêt conventionné et prêts à taux zéro (normes d'habitabilité)
- Calcul des tantièmes et millièmes de copropriétés
- Diagnostic technique SRU - Diagnostic technique d'immeuble
- Diagnostic accessibilité des personnes à mobilité réduite

1065202302006

- Diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de bâtiments conformément au Décret n° 2011-610 du 31 mai 2011
- Recherche de plomb dans l'eau
- Dossier Amiante Parties Privatives
- Audit Energétique avec préconisation de mesures visant à réaliser des économies d'énergie
- Etude Capacitaire
- Mesurage d'empoussiérement en fibres d'amiante
- Formation aux diagnostics immobiliers SANS DELIVRANCE DE CERTIFICAT DE COMPETENCE

A L'EXCLUSION DE :

- TOUTE ACTIVITE D'EXTRACTION, D'EXPLOITATION ET D'ENLEVEMENT D'AMIANTE.

- TOUTE IMMIXTION EN MAITRISE D'ŒUVRE OU PRECONISATION TECHNIQUE PORTANT SUR DES OUVRAGES VISES PAR LES ARTICLES 1792 A 1792-6 DU CODE CIVIL ; DES MISSIONS DE CONTROLE TECHNIQUE VISEES PAR LE CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION ; DES MISSIONS RELEVANT DE BUREAU D'ETUDES POUR LES OUVRAGES RELEVANT DES ARTICLES 1792 A 1792-6 DU CODE CIVIL.

- TOUTES ACTIVITES RELEVANT DE L'EXERCICE D'UNE PROFESSION REGLEMENTEE AUTRE QUE CELLE DE DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER TELLE QUE LE CONSEIL JURIDIQUE OU LA GESTION IMMOBILIERE ET TOUTES ACTIVITES DE CONSEIL ET DE BUREAU D'ETUDES INDUSTRIELS.

ACTIVITE 2

Prestations de relevé et modélisation 3D (B.I.M. : Building Information Modeling), pour le compte de maîtres d'ouvrages, maîtres d'œuvre et de bureaux d'études, relatives à tous types de bâtiments existants dans le cadre de
projet de rénovation/réhabilitation ou de maintenance/exploitation

A L'EXCLUSION DE TOUTE MISSION D'ARCHITECTE, DE BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES ET DE TOUTE IMMIXTION EN MAITRISE D'OEUVRE OU PRECONISATION TECHNIQUE PORTANT SUR DES OUVRAGES VISES PAR LES ARTICLES 1792 A 1792-6 DU CODE CIVIL

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2025** au **01/01/2026** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS le 6 janvier 2025
Pour la société .

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

2/2

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)	**9 000 000** € par année d'assurance
Dont : • **Dommages corporels**	**9 000 000 €** par année d'assurance
• **Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus**	**3 000 000** € par année d'assurance
Autres garanties :	
Atteinte accidentelle à l'environnement (tous dommages confondus) (article 3.1 des conditions générales)	**750 000 €** par année d'assurance
Dommages immatériels non consécutifs (selon extension aux conditions particulières y compris **la Responsabilité Civile Professionnelle obligatoire**)	**3 000 000** € par année d'assurance
Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières)	**150 000** € par sinistre
Reconstitution de documents/ médias confiés (selon extension aux conditions particulières)	**30 000** € par sinistre

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

3/2

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné CHEVREL Etienne, exerçant la profession d'opérateur en diagnostic immobilier, conformément à l'application de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation, atteste sur l'honneur que :

- La présente prestation est réalisée en totale indépendance et impartialité.

- Je dispose des compétences requises pour effectuer le (ou les) diagnostic(s) convenu(s) ainsi qu'en atteste(nt) ma (ou mes) certification(s) de compétences, ainsi que de l'organisation et des moyens appropriés requis par les textes légaux et réglementaires.

- Certificat DEKRA
- N° de certificat : DTI2532
- Certificat délivré jusqu'au :

 1. Amiante : 23/06/2031

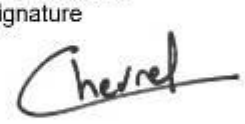
- Certificat ICERT
- N° de certificat : CPDI7588
- Certificat délivré jusqu'au :

 1. Termites : 02/02/2029

- Je suis couvert par une assurance couvrant les éventuelles conséquences qui pourraient résulter de mon intervention.

- J'ai conscience que toute fausse déclaration ainsi que toute intervention effectuée en violation des contraintes légales est passible de sanctions pénales d'un montant de 1 500 € par infraction constatée, le double en cas de récidive.

Fait à CLICHY
Le 21/02/2025
Signature





CERTIFICAT

DE COMPETENCES

Diagnostiqueur immobilier certifié

DEKRA Certification certifie que Monsieur

Etienne CHEVREL

est titulaire du certificat de compétences N°**DTI2532** pour :

Diagnostic amiante sans mention du 24/06/2024 au 23/06/2031
Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Diagnostic amiante avec mention du 24/06/2024 au 23/06/2031
Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Ces compétences répondent aux exigences de compétences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation de certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

Yvan MAINGUY
Directeur Général

Le Plessis-Robinson, le 21/06/2024

Diagnostiqueur immobilier certifié DEKRA

cofrac

Accréditation n° 4-0081
Portée disponible
sur www.cofrac.fr

Le non-respect des clauses contractuelles peut rendre ce certificat invalide

DEKRA Certification SAS – www.dekra-certification.fr
Immeuble La Boursidière - Porte I - Rue de la Boursidière - 92350 Le Plessis-Robinson – France

ANNEXE

CARTOGRAPHIE DES PRÉLÈVEMENTS, SONDAGES ET MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE

Explications pour la lecture de la cartographie :

Les informations notées sur les cartographies comprennent au plus :

- **Les points de prélèvement :**

Ces points sont représentés par des flèches.
Tous les prélèvements sont indiqués par quelques lettres représentant le type de matériau + le numéro du matériau + le numéro de prélèvement effectué sur ce matériau.
Exemple : MAS 7-3 est le 3ème prélèvement réalisé sur le matériau N°7 (qui est un Mastic)

Tous les points de prélèvement sont indiqués sur la cartographie que les résultats d'analyses soient positifs ou négatifs

- **Les points de sondage :**

Ces points sont représentés par des flèches.
Les sondages sont identifiés par la lettre « s » + le numéro du matériau (+ la lettre « P » dans le cas où le sondage est réalisé à l'aide du Phazir™).
Exemples : s7 est un sondage réalisé sur le même matériau N°7 ; s7-P est un sondage réalisé sur le même matériau N°7, à l'aide du Phazir™.

Les points de sondage ne sont indiqués sur la cartographie que dans certains cas, notamment dans les cas complexes et/ou suite à la réalisation d'investigations approfondies.

- **Les matériaux contenant de l'amiante**

Ils sont identifiés par des zones de couleurs (cf. légende)

- **Les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante**

Si des investigations complémentaires sont nécessaires, il peut exister des matériaux pour lesquels un doute subsiste. Ces matériaux sont identifiés par des zones de couleurs (cf. légende)

- **Les zones hors champ de la mission**

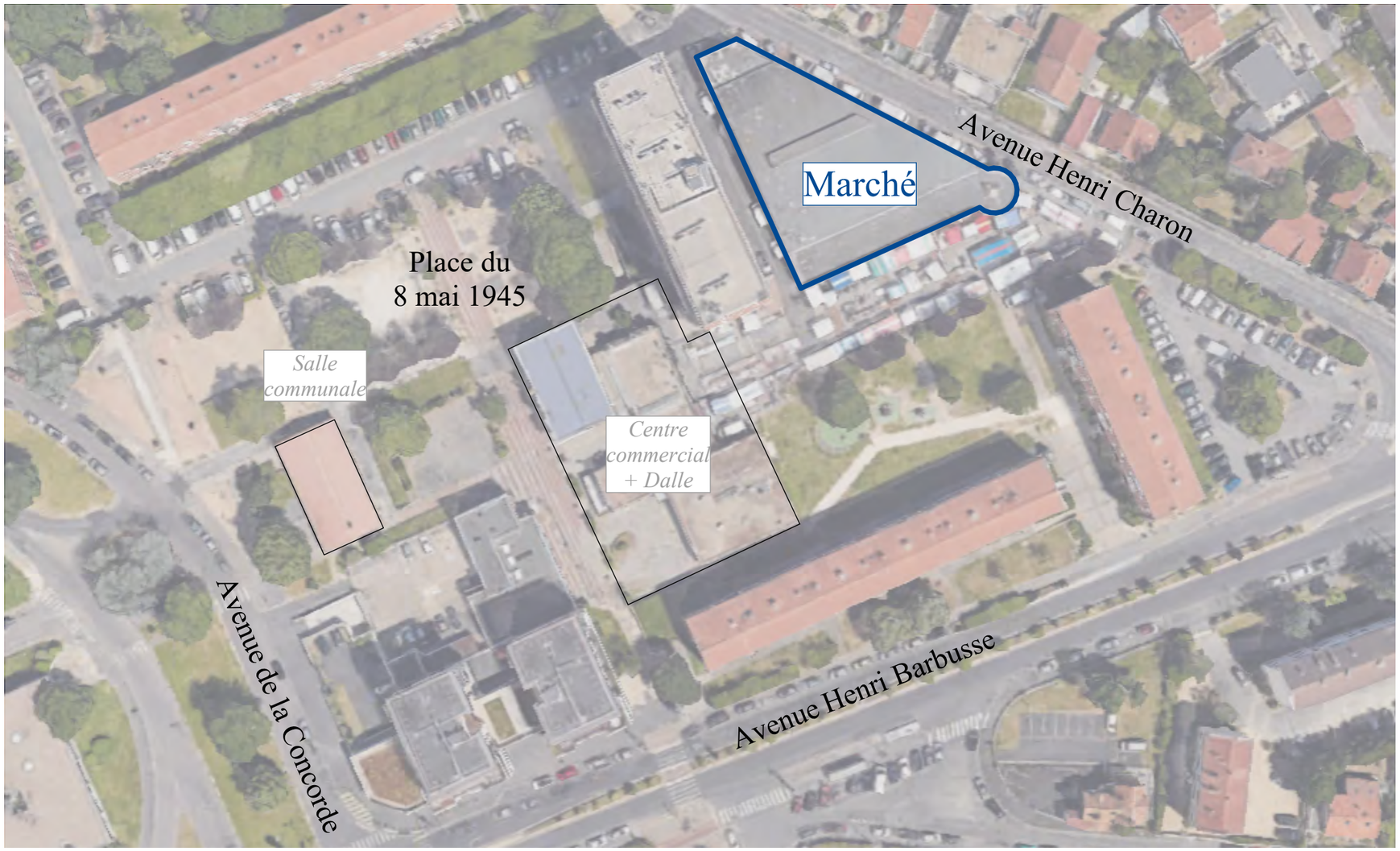
Elles sont identifiées par des zones de couleurs (cf. légende)

- **Les zones qui doivent faire l'objet d'investigations ultérieures**

Elles sont identifiées par des zones de couleurs (cf. légende)

PLAN DE SITUATION

LÉGENDE	
Zone d'investigation	



ANNEXE : CARTOGRAPHIE DES PRÉLÈVEMENTS, SONDAGES ET MATÉRIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE

QUALITAT EXPERTISES
92/98, Bd Victor Hugo 92110 CLICHY
01 41 27 93 47 courriel@qualitat.fr

Dossier	64342-3	ZAC du 8 mai 1945 91270 VIGNEUX SUR SEINE
Date	07/2025	
Format : A3	Page : 1/3	

MARCHÉ (de la Patte d'Oie) / TOITURE

INVESTIGATIONS ULTÉRIEURES	
Toiture non accessible	



ANNEXE : CARTOGRAPHIE DES PRÉLÈVEMENTS, SONDAGES ET MATÉRIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE

QUALITAT EXPERTISES
92/98, Bd Victor Hugo 92110 CLICHY
01 41 27 93 47 courriel@qualitat.fr

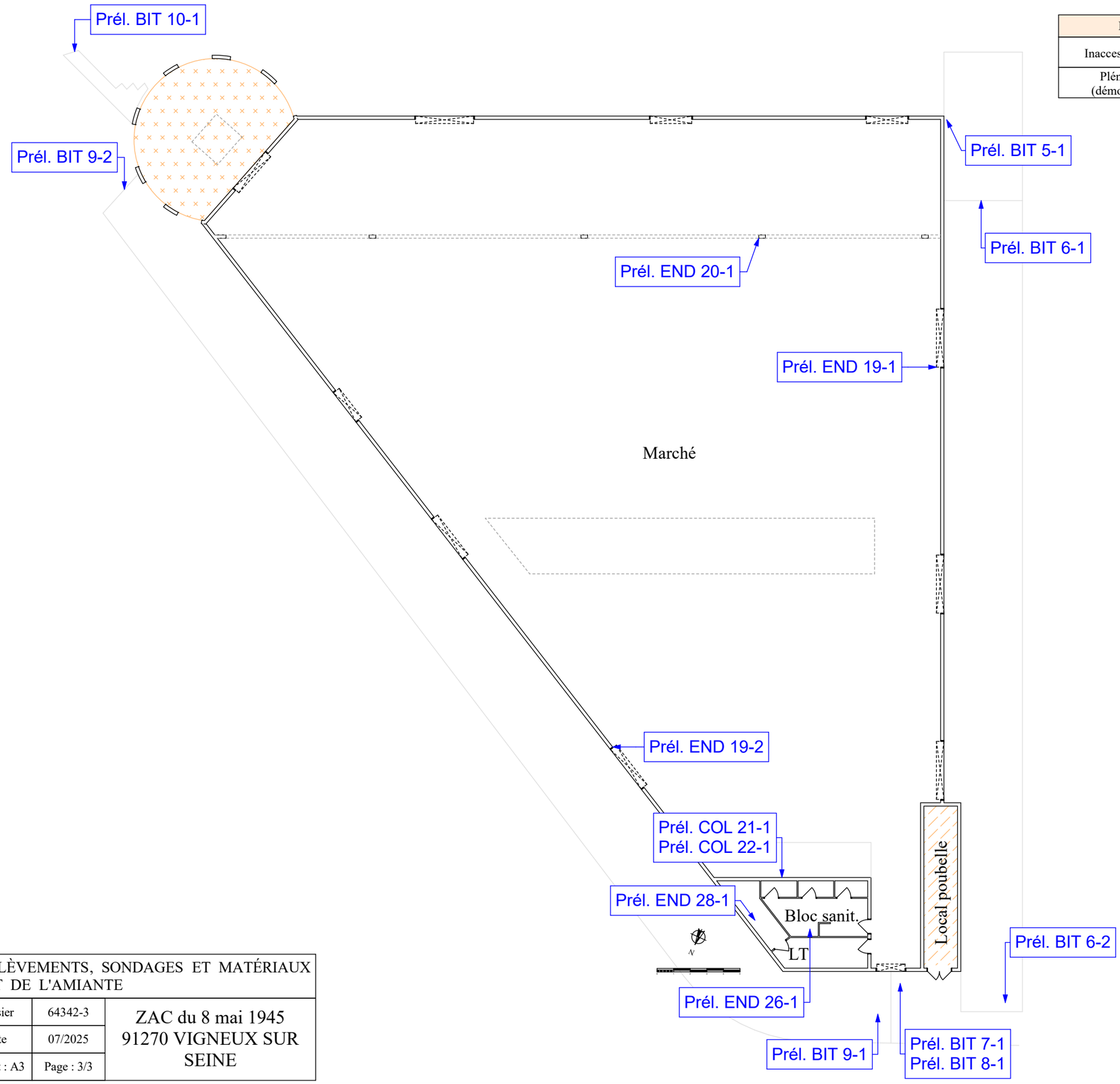
Dossier	64342-3
Date	07/2025
Format : A3	Page : 2/3

ZAC du 8 mai 1945
91270 VIGNEUX SUR SEINE

MARCHÉ (de la Patte d'Oie) / RDC + ABORDS EXTÉRIEURS

LÉGENDE	
Point de prélèvement	Prél. XXX x-x

INVESTIGATIONS ULTÉRIEURES	
Inaccessible (absence de clé)	
Plénum non accessible (démontage lambris PVC)	



ANNEXE : CARTOGRAPHIE DES PRÉLÈVEMENTS, SONDAGES ET MATÉRIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE

QUALITAT EXPERTISES
92/98, Bd Victor Hugo 92110 CLICHY
01 41 27 93 47 courriel@qualitat.fr

Dossier	64342-3
Date	07/2025
Format : A3	Page : 3/3

ZAC du 8 mai 1945
91270 VIGNEUX SUR SEINE

ANNEXE

PROCES-VERBAUX DES ANALYSES DES ECHANTILLONS EN LABORATOIRE

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0725-26323 EN DATE DU 04/07/2025

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : QUALITAT EXPERTISES - CLICHY 92 - 98 Bd Victor Hugo 92115 CLICHY	Réf. Commande ITGA : IT0725-26323 Réf. Commande Client : 64342-3

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 01/07/2025

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie

ou

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) Analytique(s) :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques

La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

ou

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : ZAC du 8 mai 1945 91270 VIGNEUX SUR SEINE Réf échantillon client : END19-1 - Enduit ciment fin + mortier épais, peint, en finition des murs - RDC / MARCHE		Réf échantillon ITGA : IT072507-789 Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris / Enduit compact gris	
Peinture non séparable + Enduit compact gris non séparable + Enduit compact gris non séparable	META (A) le 04/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AFE (2)
Réf dossier client : ZAC du 8 mai 1945 91270 VIGNEUX SUR SEINE Réf échantillon client : END19-2 - Enduit ciment fin + mortier épais, peint, en finition des murs - RDC / MARCHE		Réf échantillon ITGA : IT072507-790 Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris hétérogène	
Peinture non séparable + Enduit compact gris hétérogène non séparable	META (A) le 04/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : OFP (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0725-26323 EN DATE DU **04/07/2025**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : ZAC du 8 mai 1945 91270 VIGNEUX SUR SEINE		Réf échantillon ITGA : IT072507-791	
Réf échantillon client : END20-1 - Enduit ciment fin peint, en finition sur poteaux et socles de poteaux en béton - RDC / MARCHE		Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris	
▸ Peinture non séparable + Enduit compact gris non séparable	META (A) le 04/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : OFP (2)
Réf dossier client : ZAC du 8 mai 1945 91270 VIGNEUX SUR SEINE		Réf échantillon ITGA : IT072507-792	
Réf échantillon client : COL21-1 - Colle blanche + joint beige sous faïence jaune 20x20 verte et jaune - RDC / MARCHE		Description ITGA : Carrelage / Colle blanche / Joint cassant gris	
Carrelage	---	Non analysé	
▸ Colle blanche + Joint cassant gris non séparable	META (A) le 04/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ATH (3)
Réf dossier client : ZAC du 8 mai 1945 91270 VIGNEUX SUR SEINE		Réf échantillon ITGA : IT072507-793	
Réf échantillon client : COL22-1 - Colle blanche + joint beige sous faïence 20x30 blanche - RDC / MARCHE		Description ITGA : Matériau compact beige / Carrelage / Colle blanche / Colle polymère jaune / Matériau beige en faible quantité	
▸ Matériau compact beige non séparable + Colle blanche + Colle polymère jaune non séparable + Matériau beige en faible quantité non séparable	META (A) le 04/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : OFP (3)
Carrelage	---	Non analysé	
Réf dossier client : ZAC du 8 mai 1945 91270 VIGNEUX SUR SEINE		Réf échantillon ITGA : IT072507-794	
Réf échantillon client : END26-1 - Enduit blanc plâtreux avec bande beige de finition sur plafond en plaques de plâtre - RDC / BLOC SANITAIRES		Description ITGA : Peinture avec couche en papier / Matériau plâtreux blanc en faible quantité avec couche cartonnée	
▸ Peinture avec couche en papier non séparable + Matériau plâtreux blanc en faible quantité avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 04/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : OFP (3)
Réf dossier client : ZAC du 8 mai 1945 91270 VIGNEUX SUR SEINE		Réf échantillon ITGA : IT072507-795	
Réf échantillon client : END28-1 - Enduit peinture gris au sol, sur chape mortier épaisse - RDC / LOCAL TECHNIQUE		Description ITGA : Peinture / Enduit gris en faible quantité en vrac hétérogène	
▸ Peinture non séparable + Enduit gris en faible quantité en vrac hétérogène non séparable	META (A) le 04/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AFE (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Vincent GEFFROY Analyste

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT252507-248_1 EN DATE DU 08/07/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE DELIBÉRÉMENT AJOUTÉ ET NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX ET PRODUITS MANUFACTURÉS

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
QUALITAT EXPERTISES - CLICHY
92 - 98 Bd Victor Hugo
92115 CLICHY

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0725-26332
Échantillon ITGA : IT252507-248
Reçu au laboratoire le : 02/07/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	64342-3
Dossier client	ZAC du 8 Mai 1945 91270 VIGNEUX SUR SEINE
Échantillon	BIT6-1 - Enrobé bitumineux - Abords extérieurs

Description ITGA	Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux / Agrégats d'enrobé bitumineux - matériau granulaire hétérogène

Préparation :
Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

En fonction de la nature de la prise d'essai :
- Phase mastic – Traitement chimique au chloroforme (méthode interne : IT 286)
- Phase granulaire – Traitement thermique et mécanique (méthode interne : IT 413)

- Pour l'analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement, réduction de la matrice et montage adapté sur lame de microscopie (méthode interne : IT 444).

- Pour l'analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT 444).

Technique Analytique :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
Limite de détection pour la méthode MOLP : La détection de fibres d'amiante optiquement observables (1) est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

ET/OU

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050, parties pertinentes de la normes NF ISO 22262-1 et principes de classification minéralogique de l'International Mineralogical Association - IMA) : Morphologie, composition chimique par EDX et diffraction électronique
Limite de détection pour la méthode META : La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT252507-248_1 EN DATE DU 08/07/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE DÉLIBÉRÉMENT AJOUTÉ ET NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX ET PRODUITS MANUFACTURÉS

Résultat :

	Fraction Analysée	Données préparations		Données Analytiques		Résultat (2)	Variété d'amiante (2)	Éléments analytiques
		Nombre de préparations	Traitement	Techniques analytiques / Date d'analyse	Nombre de supports analytiques			
▶1	▶ Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux	Nombre de préparations : 1	Chimique	META le 05/07/2025	Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (3)	---	Analyste : MHU
	▶ Agrégats d'enrobé bitumineux - matériau granulaire hétérogène(4)	Nombre de préparations : 3	Thermique et mécanique	META le 08/08/2025	Nombre de supports d'analyse : 6	Amiante non détecté (3)	---	Analyste : KTB

(1) Les fibres optiquement observables sont celles ayant un diamètre supérieur à 0.2 micromètre.
(2) Ce résultat porte sur l'examen conjoint des résultats d'analyse des 2 techniques analytiques MOLP et META, le cas échéant.
(3) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibres d'amiante inférieure à la limite de détection déclarée pour la(es) méthode(s) utilisée(s).
(4) La fraction analysée a subi un traitement thermique préalable.

Validé par : Matthieu MEAR - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT252507-249_1 EN DATE DU 08/07/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE DELIBÉRÉMENT AJOUTÉ ET NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX ET PRODUITS MANUFACTURÉS

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
QUALITAT EXPERTISES - CLICHY
92 - 98 Bd Victor Hugo
92115 CLICHY

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0725-26332
Échantillon ITGA : IT252507-249
Reçu au laboratoire le : 02/07/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	64342-3
Dossier client	ZAC du 8 Mai 1945 91270 VIGNEUX SUR SEINE
Échantillon	BIT6-2 - Enrobé bitumineux - Abords extérieurs

Description ITGA	Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux / Agrégats d'enrobé bitumineux - matériau granulaire hétérogène

Préparation :
Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

En fonction de la nature de la prise d'essai :
- Phase mastic – Traitement chimique au chloroforme (méthode interne : IT 286)
- Phase granulaire – Traitement thermique et mécanique (méthode interne : IT 413)

- Pour l'analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement, réduction de la matrice et montage adapté sur lame de microscopie (méthode interne : IT 444).

- Pour l'analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT 444).

Technique Analytique :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
Limite de détection pour la méthode MOLP : La détection de fibres d'amiante optiquement observables (1) est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

ET/OU

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050, parties pertinentes de la normes NF ISO 22262-1 et principes de classification minéralogique de l'International Mineralogical Association - IMA) : Morphologie, composition chimique par EDX et diffraction électronique
Limite de détection pour la méthode META : La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT252507-249_1 EN DATE DU 08/07/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE DÉLIBÉRÉMENT AJOUTÉ ET NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX ET PRODUITS MANUFACTURÉS

Résultat :

	Fraction Analysée	Données préparations		Données Analytiques		Résultat (2)	Variété d'amiante (2)	Éléments analytiques
		Nombre de préparations	Traitement	Techniques analytiques / Date d'analyse	Nombre de supports analytiques			
▶1	▶ Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux	Nombre de préparations : 1	Chimique	META le 05/07/2025	Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (3)	---	Analyste : MHU
	▶ Agrégats d'enrobé bitumineux - matériau granulaire hétérogène(4)	Nombre de préparations : 3	Thermique et mécanique	META le 08/08/2025	Nombre de supports d'analyse : 6	Amiante non détecté (3)	---	Analyste : KTB

(1) Les fibres optiquement observables sont celles ayant un diamètre supérieur à 0.2 micromètre.
(2) Ce résultat porte sur l'examen conjoint des résultats d'analyse des 2 techniques analytiques MOLP et META, le cas échéant.
(3) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibres d'amiante inférieure à la limite de détection déclarée pour la(es) méthode(s) utilisée(s).
(4) La fraction analysée a subi un traitement thermique préalable.

Validé par : Matthieu MEAR - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT252507-250_1 EN DATE DU 08/07/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE DELIBÉRÉMENT AJOUTÉ ET NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX ET PRODUITS MANUFACTURÉS

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
QUALITAT EXPERTISES - CLICHY
92 - 98 Bd Victor Hugo
92115 CLICHY

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0725-26332
Échantillon ITGA : IT252507-250
Reçu au laboratoire le : 02/07/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	64342-3
Dossier client	ZAC du 8 Mai 1945 91270 VIGNEUX SUR SEINE
Échantillon	BIT7-1 - Enrobé bitumineux - Abords extérieurs

Description ITGA	Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux / Agrégats d'enrobé bitumineux - matériau granulaire hétérogène

Préparation :
Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

En fonction de la nature de la prise d'essai :
- Phase mastic – Traitement chimique au chloroforme (méthode interne : IT 286)
- Phase granulaire – Traitement thermique et mécanique (méthode interne : IT 413)

- Pour l'analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement, réduction de la matrice et montage adapté sur lame de microscopie (méthode interne : IT 444).

- Pour l'analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT 444).

Technique Analytique :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
Limite de détection pour la méthode MOLP : La détection de fibres d'amiante optiquement observables (1) est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

ET/OU

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050, parties pertinentes de la normes NF ISO 22262-1 et principes de classification minéralogique de l'International Mineralogical Association - IMA) : Morphologie, composition chimique par EDX et diffraction électronique
Limite de détection pour la méthode META : La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT252507-250_1 EN DATE DU 08/07/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE DÉLIBÉRÉMENT AJOUTÉ ET NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX ET PRODUITS MANUFACTURÉS

Résultat :

	Fraction Analysée	Données préparations		Données Analytiques		Résultat (2)	Variété d'amiante (2)	Éléments analytiques
		Nombre de préparations	Traitement	Techniques analytiques / Date d'analyse	Nombre de supports analytiques			
▶1	▶ Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux	Nombre de préparations : 1	Chimique	META le 05/07/2025	Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (3)	---	Analyste : MHU
	▶ Agrégats d'enrobé bitumineux - matériau granulaire hétérogène(4)	Nombre de préparations : 5	Thermique et mécanique	META le 08/07/2025	Nombre de supports d'analyse : 10	Amiante non détecté (3)	---	Analyste : MHU

(1) Les fibres optiquement observables sont celles ayant un diamètre supérieur à 0.2 micromètre.
(2) Ce résultat porte sur l'examen conjoint des résultats d'analyse des 2 techniques analytiques MOLP et META, le cas échéant.
(3) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibres d'amiante inférieure à la limite de détection déclarée pour la(es) méthode(s) utilisée(s).
(4) La fraction analysée a subi un traitement thermique préalable.

Validé par : Matthieu MEAR - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT252507-251_1 EN DATE DU 08/07/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE DELIBÉRÉMENT AJOUTÉ ET NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX ET PRODUITS MANUFACTURÉS

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
QUALITAT EXPERTISES - CLICHY
92 - 98 Bd Victor Hugo
92115 CLICHY

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0725-26332
Échantillon ITGA : IT252507-251
Reçu au laboratoire le : 02/07/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	64342-3
Dossier client	ZAC du 8 Mai 1945 91270 VIGNEUX SUR SEINE
Échantillon	BIT8-1 - Enrobé bitumineux - Abords extérieurs

Description ITGA	Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux / Agrégats d'enrobé bitumineux - matériau granulaire hétérogène

Préparation :
Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

En fonction de la nature de la prise d'essai :
- Phase mastic – Traitement chimique au chloroforme (méthode interne : IT 286)
- Phase granulaire – Traitement thermique et mécanique (méthode interne : IT 413)

- Pour l'analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement, réduction de la matrice et montage adapté sur lame de microscopie (méthode interne : IT 444).

- Pour l'analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT 444).

Technique Analytique :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
Limite de détection pour la méthode MOLP : La détection de fibres d'amiante optiquement observables (1) est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

ET/OU

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050, parties pertinentes de la normes NF ISO 22262-1 et principes de classification minéralogique de l'International Mineralogical Association - IMA) : Morphologie, composition chimique par EDX et diffraction électronique
Limite de détection pour la méthode META : La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT252507-251_1 EN DATE DU 08/07/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE DÉLIBÉRÉMENT AJOUTÉ ET NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX ET PRODUITS MANUFACTURÉS

Résultat :

	Fraction Analysée	Données préparations		Données Analytiques		Résultat (2)	Variété d'amiante (2)	Éléments analytiques
		Nombre de préparations	Traitement	Techniques analytiques / Date d'analyse	Nombre de supports analytiques			
▶1	▶ Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux	Nombre de préparations : 1	Chimique	META le 05/07/2025	Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (3)	---	Analyste : MHU
	▶ Agrégats d'enrobé bitumineux - matériau granulaire hétérogène(4)	Nombre de préparations : 5	Thermique et mécanique	META le 08/07/2025	Nombre de supports d'analyse : 10	Amiante non détecté (3)	---	Analyste : MHU

(1) Les fibres optiquement observables sont celles ayant un diamètre supérieur à 0.2 micromètre.
(2) Ce résultat porte sur l'examen conjoint des résultats d'analyse des 2 techniques analytiques MOLP et META, le cas échéant.
(3) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibres d'amiante inférieure à la limite de détection déclarée pour la(es) méthode(s) utilisée(s).
(4) La fraction analysée a subi un traitement thermique préalable.

Validé par : Matthieu MEAR - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT252507-252_1 EN DATE DU 08/07/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE DELIBÉRÉMENT AJOUTÉ ET NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX ET PRODUITS MANUFACTURÉS

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
QUALITAT EXPERTISES - CLICHY
92 - 98 Bd Victor Hugo
92115 CLICHY

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0725-26332
Échantillon ITGA : IT252507-252
Reçu au laboratoire le : 02/07/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	64342-3
Dossier client	ZAC du 8 Mai 1945 91270 VIGNEUX SUR SEINE
Échantillon	BIT9-1 - Enrobé bitumineux - Abords extérieurs

Description ITGA	Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux / Agrégats d'enrobé bitumineux - matériau granulaire hétérogène

Préparation :
Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

En fonction de la nature de la prise d'essai :
- Phase mastic – Traitement chimique au chloroforme (méthode interne : IT 286)
- Phase granulaire – Traitement thermique et mécanique (méthode interne : IT 413)

- Pour l'analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement, réduction de la matrice et montage adapté sur lame de microscopie (méthode interne : IT 444).

- Pour l'analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT 444).

Technique Analytique :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
Limite de détection pour la méthode MOLP : La détection de fibres d'amiante optiquement observables (1) est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

ET/OU

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050, parties pertinentes de la normes NF ISO 22262-1 et principes de classification minéralogique de l'International Mineralogical Association - IMA) : Morphologie, composition chimique par EDX et diffraction électronique
Limite de détection pour la méthode META : La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT252507-252_1 EN DATE DU 08/07/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE DÉLIBÉRÉMENT AJOUTÉ ET NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX ET PRODUITS MANUFACTURÉS

Résultat :

	Fraction Analysée	Données préparations		Données Analytiques		Résultat (2)	Variété d'amiante (2)	Éléments analytiques
		Nombre de préparations	Traitement	Techniques analytiques / Date d'analyse	Nombre de supports analytiques			
▶1	▶ Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux	Nombre de préparations : 1	Chimique	META le 05/07/2025	Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (3)	---	Analyste : MHU
	▶ Agrégats d'enrobé bitumineux - matériau granulaire hétérogène(4)	Nombre de préparations : 3	Thermique et mécanique	META le 08/08/2025	Nombre de supports d'analyse : 6	Amiante non détecté (3)	---	Analyste : KTB

(1) Les fibres optiquement observables sont celles ayant un diamètre supérieur à 0.2 micromètre.
(2) Ce résultat porte sur l'examen conjoint des résultats d'analyse des 2 techniques analytiques MOLP et META, le cas échéant.
(3) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibres d'amiante inférieure à la limite de détection déclarée pour la(es) méthode(s) utilisée(s).
(4) La fraction analysée a subi un traitement thermique préalable.

Validé par : Matthieu MEAR - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT252507-253_1 EN DATE DU 08/07/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE DELIBÉRÉMENT AJOUTÉ ET NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX ET PRODUITS MANUFACTURÉS

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
QUALITAT EXPERTISES - CLICHY
92 - 98 Bd Victor Hugo
92115 CLICHY

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0725-26332
Échantillon ITGA : IT252507-253
Reçu au laboratoire le : 02/07/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	64342-3
Dossier client	ZAC du 8 Mai 1945 91270 VIGNEUX SUR SEINE
Échantillon	BIT9-2 - Enrobé bitumineux - Abords extérieurs

Description ITGA	Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux / Agrégats d'enrobé bitumineux - matériau granulaire hétérogène

Préparation :
Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

En fonction de la nature de la prise d'essai :
- Phase mastic – Traitement chimique au chloroforme (méthode interne : IT 286)
- Phase granulaire – Traitement thermique et mécanique (méthode interne : IT 413)

- Pour l'analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement, réduction de la matrice et montage adapté sur lame de microscopie (méthode interne : IT 444).

- Pour l'analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT 444).

Technique Analytique :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
Limite de détection pour la méthode MOLP : La détection de fibres d'amiante optiquement observables (1) est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

ET/OU

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050, parties pertinentes de la normes NF ISO 22262-1 et principes de classification minéralogique de l'International Mineralogical Association - IMA) : Morphologie, composition chimique par EDX et diffraction électronique
Limite de détection pour la méthode META : La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT252507-253_1 EN DATE DU 08/07/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE DÉLIBÉRÉMENT AJOUTÉ ET NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX ET PRODUITS MANUFACTURÉS

Résultat :

	Fraction Analysée	Données préparations		Données Analytiques		Résultat (2)	Variété d'amiante (2)	Éléments analytiques
		Nombre de préparations	Traitement	Techniques analytiques / Date d'analyse	Nombre de supports analytiques			
▶1	▶ Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux	Nombre de préparations : 1	Chimique	META le 05/07/2025	Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (3)	---	Analyste : MHU
	▶ Agrégats d'enrobé bitumineux - matériau granulaire hétérogène(4)	Nombre de préparations : 3	Thermique et mécanique	META le 08/08/2025	Nombre de supports d'analyse : 6	Amiante non détecté (3)	---	Analyste : KTB

(1) Les fibres optiquement observables sont celles ayant un diamètre supérieur à 0.2 micromètre.
(2) Ce résultat porte sur l'examen conjoint des résultats d'analyse des 2 techniques analytiques MOLP et META, le cas échéant.
(3) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibres d'amiante inférieure à la limite de détection déclarée pour la(es) méthode(s) utilisée(s).
(4) La fraction analysée a subi un traitement thermique préalable.

Validé par : Matthieu MEAR - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT252507-254_1 EN DATE DU 08/07/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE DELIBÉRÉMENT AJOUTÉ ET NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX ET PRODUITS MANUFACTURÉS

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
QUALITAT EXPERTISES - CLICHY
92 - 98 Bd Victor Hugo
92115 CLICHY

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0725-26332
Échantillon ITGA : IT252507-254
Reçu au laboratoire le : 02/07/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	64342-3
Dossier client	ZAC du 8 Mai 1945 91270 VIGNEUX SUR SEINE
Échantillon	BIT10-1 - Enrobé bitumineux - Abords extérieurs

Description ITGA	Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux / Agrégats d'enrobé bitumineux - matériau granulaire hétérogène

Préparation :
Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

En fonction de la nature de la prise d'essai :
- Phase mastic – Traitement chimique au chloroforme (méthode interne : IT 286)
- Phase granulaire – Traitement thermique et mécanique (méthode interne : IT 413)

- Pour l'analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement, réduction de la matrice et montage adapté sur lame de microscopie (méthode interne : IT 444).

- Pour l'analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT 444).

Technique Analytique :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
Limite de détection pour la méthode MOLP : La détection de fibres d'amiante optiquement observables (1) est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

ET/OU

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050, parties pertinentes de la normes NF ISO 22262-1 et principes de classification minéralogique de l'International Mineralogical Association - IMA) : Morphologie, composition chimique par EDX et diffraction électronique
Limite de détection pour la méthode META : La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT252507-254_1 EN DATE DU 08/07/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE DÉLIBÉRÉMENT AJOUTÉ ET NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX ET PRODUITS MANUFACTURÉS

Résultat :

	Fraction Analysée	Données préparations		Données Analytiques		Résultat (2)	Variété d'amiante (2)	Éléments analytiques
		Nombre de préparations	Traitement	Techniques analytiques / Date d'analyse	Nombre de supports analytiques			
▶1	▶ Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux	Nombre de préparations : 1	Chimique	META le 05/07/2025	Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (3)	---	Analyste : MHU
	▶ Agrégats d'enrobé bitumineux - matériau granulaire hétérogène(4)	Nombre de préparations : 3	Thermique et mécanique	META le 08/08/2025	Nombre de supports d'analyse : 6	Amiante non détecté (3)	---	Analyste : KTB

(1) Les fibres optiquement observables sont celles ayant un diamètre supérieur à 0.2 micromètre.
(2) Ce résultat porte sur l'examen conjoint des résultats d'analyse des 2 techniques analytiques MOLP et META, le cas échéant.
(3) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibres d'amiante inférieure à la limite de détection déclarée pour la(es) méthode(s) utilisée(s).
(4) La fraction analysée a subi un traitement thermique préalable.

Validé par : Matthieu MEAR - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT252507-481_1 EN DATE DU 08/07/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE DELIBÉRÉMENT AJOUTÉ ET NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX ET PRODUITS MANUFACTURÉS

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
QUALITAT EXPERTISES - CLICHY
92 - 98 Bd Victor Hugo
92115 CLICHY

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0725-26332
Échantillon ITGA : IT252507-481
Reçu au laboratoire le : 02/07/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	64342-3
Dossier client	ZAC du 8 Mai 1945 91270 VIGNEUX SUR SEINE
Échantillon	BIT5-1 - Enrobé bitumineux - Abords extérieurs

Description ITGA	Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux / Agrégats d'enrobé bitumineux - matériau granulaire hétérogène

Préparation :
Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

En fonction de la nature de la prise d'essai :
- Phase mastic – Traitement chimique au chloroforme (méthode interne : IT 286)
- Phase granulaire – Traitement thermique et mécanique (méthode interne : IT 413)

- Pour l'analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement, réduction de la matrice et montage adapté sur lame de microscopie (méthode interne : IT 444).

- Pour l'analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT 444).

Technique Analytique :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
Limite de détection pour la méthode MOLP : La détection de fibres d'amiante optiquement observables (1) est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

ET/OU

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050, parties pertinentes de la normes NF ISO 22262-1 et principes de classification minéralogique de l'International Mineralogical Association - IMA) : Morphologie, composition chimique par EDX et diffraction électronique
Limite de détection pour la méthode META : La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT D'ESSAI N° IT252507-481_1 EN DATE DU 08/07/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE DÉLIBÉRÉMENT AJOUTÉ ET NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX ET PRODUITS MANUFACTURÉS

Résultat :

	Fraction Analysée	Données préparations		Données Analytiques		Résultat (2)	Variété d'amiante (2)	Éléments analytiques
		Nombre de préparations	Traitement	Techniques analytiques / Date d'analyse	Nombre de supports analytiques			
▶1	▶ Agrégats d'enrobé bitumineux - mastic (liant + fines) bitumineux	Nombre de préparations : 1	Chimique	META le 05/07/2025	Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (3)	---	Analyste : MHU
	▶ Agrégats d'enrobé bitumineux - matériau granulaire hétérogène(4)	Nombre de préparations : 3	Thermique et mécanique	META le 08/08/2025	Nombre de supports d'analyse : 6	Amiante non détecté (3)	---	Analyste : KTB

(1) Les fibres optiquement observables sont celles ayant un diamètre supérieur à 0.2 micromètre.
(2) Ce résultat porte sur l'examen conjoint des résultats d'analyse des 2 techniques analytiques MOLP et META, le cas échéant.
(3) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibres d'amiante inférieure à la limite de détection déclarée pour la(es) méthode(s) utilisée(s).
(4) La fraction analysée a subi un traitement thermique préalable.

Validé par : Matthieu MEAR - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ANNEXE

PROCES-VERBAUX DES ANALYSES HAP DES ECHANTILLONS EN LABORATOIRE

Cadre de référence : Directive 2008/98/CE relative aux déchets

La connaissance de la teneur en HAP d'un enrobés est rendue nécessaire pour déterminer la possibilité de le recycler à chaud ou à froid.

A titre informatif :
Le Guide d'acceptabilité des matériaux alternatifs SETRA 2011 évoque les seuils suivants en matière de traitement et réemploi des enrobés contenant des HAP :

- En dessous de 50 mg/kg, le matériau est considéré comme déchet inerte et réutilisable.
- Entre 50 mg/kg et 1000 mg/kg, le matériau ne peut pas être réutilisé à chaud ou à froid.
- Au-delà de 1000 mg/kg, le matériau est considéré comme déchet dangereux.

N°	Type matériau / produit	Localisation / ZPSO	Nb Prel	Conclusions amiante	Conclusions HAP	
5	Enrobé bitumineux noir, granulat moyen, épaisseur 5cm environ, en partie courante.	ABORDS EXTÉRIEURS	1	ABSENCE	Somme HAP inférieure à 50mg/kg	
6	Enrobé bitumineux noir, granulat moyen, épaisseur 5cm environ, en partie courante.	ABORDS EXTÉRIEURS	2	ABSENCE	BIT6-1	Somme HAP inférieure à 50mg/kg
					BIT6-2	Somme HAP inférieure à 50mg/kg
7	Enrobé bitumineux noir, granulat moyen, épaisseur 3cm environ, en rustine et en recouvrement du BIT8.	ABORDS EXTÉRIEURS	1	ABSENCE	Somme HAP inférieure à 50mg/kg	
8	Enrobé bitumineux rouge, granulat moyen, épaisseur 5cm environ, en rustine et sous BIT7.	ABORDS EXTÉRIEURS	1	ABSENCE	Somme HAP inférieure à 50mg/kg	
9	Enrobé bitumineux noir, granulat moyen, épaisseur 5cm environ, en partie courante.	ABORDS EXTÉRIEURS	2	ABSENCE	BIT6-1	Somme HAP inférieure à 50mg/kg
					BIT6-2	Somme HAP inférieure à 50mg/kg
10	Enrobé bitumineux rouge, granulat moyen, épaisseur 5cm environ, en rustine.	ABORDS EXTÉRIEURS	1	ABSENCE	Somme HAP inférieure à 50mg/kg	

ITGA
Agence de st-grégoire (bât k) enrobes
Parc d'affaires Espace Performances
Bât K
35760 Saint-Gregoire
Tel. : 02.23.22.52.27
www.itga.fr - E-Mail : HAP.batK@itga.fr

Accréditation n°1-5970
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par le symbole (C).

Rapport d'essai :	KSP2507-0151-001_1	Date : 7 juillet 2025

Client :	QUALITAT EXPERTISES - CLICHY
Réf. commande :	64342-3 / IT0725-26332
Interlocuteur :	RESULTATS Qualitat
Adresse :	31 Rue de la garde 83140 SIX FOURS LES PLAGES

ITGA :

Date de réception des échantillons : 1 juillet 2025

Site de prélèvement : ZAC du 8 Mai 1945 91270 VIGNEUX SUR SEINE

Description : Enrobé bitumineux (x8)

Analyses demandées : Teneur en HAP

Observations : Prélèvements effectués par vos soins

La somme des 16 HAP est donnée à titre indicatif. Le résultat affiché est précédé du signe ≤ si la teneur d'au moins un des composés sur les 16 HAP prioritaires est en dessous de sa limite de quantification. Dans ce cas, la valeur de la limite de quantification est utilisée pour le calcul de la somme. Le résultat de la somme devient alors une indication par excès.

Saint-Gregoire, le lundi 7 juillet 2025

Le Cheffe d'équipe laboratoire
Sophie MAGNOLON

Le rapport d'essai ne concerne que les objets soumis à essais. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Teneur en HAP

MÉTHODE UTILISÉE

Norme(s) : Méthode interne IT 441
Matériau : Enrobé
Méthode de préparation : Broyage (<4mm) / Extraction par sonication / Concentration
Technique analytique : Chromatographie en phase gazeuse - Détection par spectrométrie de masse

PRÉLÈVEMENT

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

	BIT10-1	BIT5-1	BIT6-1
Emplacement	Enrobé bitumineux / Abords extérieurs 23/06/2025	Enrobé bitumineux / Abords extérieurs 23/07/2025	Enrobé bitumineux / Abords extérieurs 23/06/2025

RÉSULTAT

TENEUR	LQ	I		BIT10-1	BIT5-1	BIT6-1
Naphtalène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Acénaphtylène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Acénaphtène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Fluorène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Phénanthrène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Anthracène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Fluoranthène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Pyrène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Benzo[a]anthracène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Chrysène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Benzo[b]fluoranthène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Benzo[k]fluoranthène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Benzo[a]pyrène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Indéno[1,2,3-c,d]pyrène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Dibenzo[a,h]anthracène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Benzo[g,h,i]pérylène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Somme 16 HAP			mg/kg	≤ 8,0	≤ 8,0	≤ 8,0

REMARQUES

- Date de préparation des échantillons : 04/07/2025
- LQ : limite de quantification. I : incertitude.

Teneur en HAP

MÉTHODE UTILISÉE

Norme(s) : Méthode interne IT 441
Matériau : Enrobé
Méthode de préparation : Broyage (<4mm) / Extraction par sonication / Concentration
Technique analytique : Chromatographie en phase gazeuse - Détection par spectrométrie de masse

PRÉLÈVEMENT

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

	BIT6-2	BIT7-1	BIT8-1
Emplacement	Enrobé bitumineux / Abords extérieurs 23/06/2025	Enrobé bitumineux / Abords extérieurs 23/06/2025	Enrobé bitumineux / Abords extérieurs 23/06/2025

RÉSULTAT

TENEUR	LQ	I		BIT6-2	BIT7-1	BIT8-1
Naphtalène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Acénaphtylène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	1,39 ± 0,42
Acénaphtène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	2,29 ± 0,69
Fluorène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	0,90 ± 0,27
Phénanthrène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	1,93 ± 0,58
Anthracène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	1,01 ± 0,30
Fluoranthène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	0,61 ± 0,18
Pyrène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	0,78 ± 0,23
Benzo[a]anthracène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Chrysène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Benzo[b]fluoranthène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Benzo[k]fluoranthène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Benzo[a]pyrène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Indéno[1,2,3-c,d]pyrène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Dibenzo[a,h]anthracène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Benzo[g,h,i]pérylène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Somme 16 HAP			mg/kg	≤ 8,0	≤ 8,0	≤ 13

REMARQUES

- Date de préparation des échantillons : 04/07/2025
- LQ : limite de quantification. I : incertitude.

Teneur en HAP

MÉTHODE UTILISÉE

Norme(s) : Méthode interne IT 441
Matériau : Enrobé
Méthode de préparation : Broyage (<4mm) / Extraction par sonication / Concentration
Technique analytique : Chromatographie en phase gazeuse - Détection par spectrométrie de masse

PRÉLÈVEMENT

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

	BIT9-1	BIT9-2
Emplacement	Enrobé bitumineux / Abords extérieurs 23/06/2025	Enrobé bitumineux / Abords extérieurs 23/06/2025

RÉSULTAT

TENEUR	LQ	I		BIT9-1	BIT9-2
Naphtalène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Acénaphtylène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Acénaphtène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Fluorène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Phénanthrène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Anthracène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Fluoranthène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Pyrène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Benzo[a]anthracène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Chrysène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Benzo[b]fluoranthène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Benzo[k]fluoranthène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Benzo[a]pyrène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Indéno[1,2,3-c,d]pyrène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Dibenzo[a,h]anthracène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Benzo[g,h,i]pérylène(C)	0,50	30%	mg/kg	< 0,50 (LQ)	< 0,50 (LQ)
Somme 16 HAP			mg/kg	≤ 8,0	≤ 8,0

REMARQUES

- Date de préparation des échantillons : 04/07/2025
- LQ : limite de quantification. I : incertitude.